

ALGÉRIE-MALI

Le Président Tebboune reçoit le ministre malien des Affaires étrangères et de la coopération internationale

P. 24

ANP-FORMATION

La formation d'une ressource humaine "qualifiée" permet de "relever les défis actuels" (Chanegriha)

P. 24

COMMUNICATION POLITIQUE

L'Algérie nouvelle déterminée à faire face aux guerres de 4^{ème} génération (Belhimer)

P. 24

DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ALGÉRIENNE

Une protection pour les exportateurs

La stratégie de développement de la diplomatie économique du pays initiée par le ministère des Affaires étrangères (MAE) pour la promotion de l'investissement et les exportations hors-hydrocarbures, constitue une "protection pour les exportateurs algériens à l'étranger", ont considéré lundi soir les participants à une rencontre regroupant des diplomates algériens, investisseurs, exportateurs et hommes d'affaires de la wilaya de Constantine. Les mesures prises pour renforcer la diplomatie économique du pays revêtent un caractère "extrêmement important" dans la mesure où celles-ci permettent aux opérateurs économiques algériens de bénéficier de l'accompagnement nécessaire pour concrétiser les actes d'exportations "dans de meilleures conditions et avec le minimum de risque", ont estimé des investisseurs et hommes d'affaires présents à cette rencontre organisée par la direction locale du commerce et la Chambre de commerce et d'industrie Rhumel (CCIR).

P. 3
Dknews/APS



LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

L'ANIE fixe les conditions de dépôt des listes de candidatures des partis

P. 3

EDUCATION

Le ministère autorisé à régler les arriérés de paiement des nouveaux enseignants et des bénéficiaires de promotions

P. 3

BOURSE D'ALGER

La valeur des échanges baisse de plus de 68% en 2020 (Cosob)

P. 6

SANTÉ

THYROÏDE
10 questions clés sur les troubles thyroïdiens

P.p 12-13

FOOTBALL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA FAF
Le dépôt des candidatures fixé du 6 au 9 avril

P. 21



COMMERCE EN LIGNE

Amazon a licencié illégalement des employées militantes, selon les autorités

P. 17

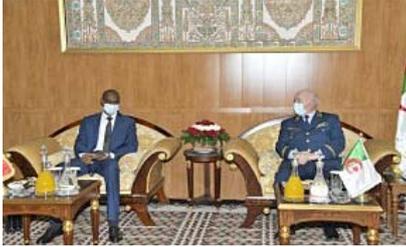
ALLÉGATIONS D'AGRESSION SEXUELLE SUR MINEUR

Le jeune a refusé de subir un examen médico-légal approfondi (Parquet)

P. 24

ALGÉRIE - MALI

Le Secrétaire général du MDN par intérim reçoit le ministre malien de la Défense



Le Secrétaire général du ministère de la Défense nationale par intérim, le général-major Mohamed Saleh Benbicha, a reçu lundi à Alger le ministre malien de la Défense, le Colonel Sadio Camara, qui effectue une visite officielle en Algérie, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Après la cérémonie d'accueil, les deux parties ont eu des entretiens portant sur "l'état de la coopération militaire bilatérale" et échangé les analyses et les points de vue sur "les questions d'intérêt commun, reflétant les relations solides entre les deux pays".

A l'issue de la rencontre, les deux parties ont échangé des "cadeaux symboliques", ajoute le communiqué.

EL-TARF

Démantèlement d'un réseau spécialisé dans le trafic de drogue

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) relevant de la police judiciaire d'El Tarf ont réussi à démanteler un réseau national spécialisé dans le trafic de drogue et à saisir 10 kg de kif traité, a indiqué lundi le chargé de la communication de la sûreté de wilaya.

Agissant sur la base d'une précédente opération de saisie de 1,5 kg de kif traité chez deux trafiquants de drogue, les services de la police ont poursuivi leurs investigations qui ont abouti à l'identification des présumés coupables dans cette affaire, a ajouté le lieutenant Abdelaziz Oussama.

La même source a signalé que dans le cadre de l'extension territoriale des compétences, trois (3) mis en cause, issus d'une wilaya de l'Ouest du pays, ont été appréhendés en possession de pas moins de 10 kg de kif traité.

Les trois trafiquants, âgés entre 30 et 40 ans, poursuivis pour association de malfaiteurs spécialisée dans le trafic de drogue seront présentés "incessamment" devant le magistrat instructeur près le tribunal correctionnel d'El Tarf, a ajouté le lieutenant Abdelaziz.

CHAMBRE ALGÉRIENNE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
Un salon dédié à la datte les 7 et 8 avril

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise une nouvelle édition du Salon SIDA-BECH, dédié à "la filière datte, potentiels d'exportation et de transformation", du 7 au 8 avril au palais consulaire, place des Martyrs à Alger, a indiqué lundi la CACI dans un communiqué.

A cet effet, le salon recevra durant ces deux journées des opérateurs présentant un savoir faire certain en matière de promotion de la datte algérienne à l'international ainsi qu'une panoplie de produits dérivés de qualité, extraits du fruit lui-même, ainsi que de ces résidus.

En simultané, un forum sur l'exportation et la transformation sera animé par des spécialistes dans la filière datte, ajoute la même source, expliquant qu'ils "mettront l'accent sur les acquis et les innombrables possibilités qu'offre la datte".

Dans ce contexte, la CACI a souligné que le forum d'exportation se tiendra le mercredi 7 avril à partir de 13 heures et celui de la transformation aura lieu le jeudi 8 avril à partir de 10 heures.

CHLEF

Arrestations pour "usurpation de la qualité de procureur de la République"



"La brigade criminelle a arrêté trois personnes, âgées entre 30 et 40 ans, dont l'une d'elles usurpait la qualité de procureur de la République avec l'aide de ses deux complices, et escroquait les citoyens en leur faisant croire qu'il pouvait intercéder en leur faveur pour régler leurs problèmes auprès des parties judiciaires", a indiqué à l'APS le chargé de la communication, le commissaire de police Cherif Ankoud. L'opération a été réalisée, a-t-il ajouté, suite à une plainte d'un citoyen, victime d'une arnaque de la part d'une personne portant la qualité de procureur de la République, et de ses deux complices.

Les trois suspects ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes de Chlef pour "arnaque et escroquerie avec usurpation d'une qualité liée à la justice et d'une qualité liée à un corps constitué".

EXPORTATIONS ALGÉRIENNES VERS LA MAURITANIE
Hausse de 205 % durant le premier trimestre de 2021

Les exportations algériennes vers la Mauritanie ont enregistré une hausse de 205% durant le premier trimestre de 2021 par rapport à la même période en 2020, indique lundi la Direction générale des Douanes (DGD).

La DGD a enregistré un total de 111 opérations d'exportation vers la Mauritanie via le poste frontalier Mustapha Benboulaïd (Tindouf), durant la période entre janvier et mars 2021, précise un communiqué des Douanes.

Les opérations d'exportation via ce poste frontalier ont enregistré, ainsi, une hausse de plus de 113%, par rapport au premier trimestre de 2020, conclut la même source.

ANNABA

28 blessés dans une collision entre un bus et un semi-remorque

Vingt-huit (28) personnes ont été blessées lundi dans une collision entre un bus de transport suburbain desservant la ligne entre Annaba et la circonscription administrative Draâ Errich et un semi-remorque, a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la direction locale de la Protection civile.

La même source a précisé que le bus en provenance de Draâ Errich, à bord duquel se trouvaient 46 personnes, est entré en collision avec un semi-remorque sur la RN 44, à proximité de la cité

Oued Nil. Les services de la Protection civile ont mobilisé 10 ambulances pour transférer les blessés, âgés entre 12 et 82 ans, dont neuf (9) hommes et 19 femmes à l'hôpital Ibn Rochd, a souligné le communiqué, détaillant que la plupart des blessures sont "légères" à l'exception du chauffeur du bus et de deux passagers qui souffrent de blessures de divers degrés.

Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de cet accident.

BOUMERDES

Perturbation dans l'AEP dans huit communes



Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) sera enregistrée à partir de demain mardi dans huit communes de la wilaya de Boumerdes à cause du lancement de travaux de maintenance au niveau de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet (Est), a-t-on appris lundi auprès de l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Cette perturbation due au lancement de travaux de maintenance au niveau de la station de dessalement d'eau de mer de Cap Djinet touchera les communes de Cap Djinet, Zemmouri, Legata, Bordj Menail, Afir, Dellys, et Timezrit, en plus de la cité "El Kerma" de la ville de Boumerdes, a indiqué la chargée de la communication auprès de l'ADE de Boumerdes, Zioui Amel.

L'unité ADE de Boumerdes a rassuré les habitants des huit communes concernées qu'un retour à la normale de la distribution d'eau potable est prévu "dés mercredi", et ce après l'achèvement des travaux de maintenance, a affirmé Mme Zioui.

ALGER

Un incendie au service des archives de l'Autorité de régulation des hydrocarbures à El Biar

Les unités de la protection civile de la wilaya d'Alger ont poursuivi l'opération d'extinction d'un incendie qui s'est déclaré, lundi, au service des archives relevant de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) dans la commune d'El Biar sans faire de victimes, a indiqué la cellule d'information de cette direction régionale.

Le lieutenant Khaled Benkhalfallah, chargé de l'information à la direction de la protection civile de la wilaya d'Alger a indiqué que ses services avaient reçu un appel à 15h40 suite à un incendie qui s'est déclaré au niveau du service des archives situé au sous-sol du siège de l'ARH sis au 44 avenue du 11 décembre au Val d'Hydra (commune d'El Biar).

Une fumée dense se dégage actuellement du sous-sol, vu la quantité importante des documents en papier, ajoute la même source, précisant que cet incendie n'a fait aucune victime.

10 camions anti-incendie, un camion à échelle et une ambulance ont été mobilisés à cet effet, selon les services de la Protection civile.



LÉGISLATIVES DU 12 JUIN

L'ANIE fixe les conditions de dépôt des listes de candidatures des partis

Les conditions à remplir par les partis politiques pour la validation du dépôt des listes de candidatures, en prévision des législatives du 12 juin prochain, ont été fixées par l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Dans un communiqué, l'ANIE a indiqué lundi qu'en application des dispositions des articles 206 et 316 de l'ordonnance n 21-01 du 10 mars 2021 portant Loi organique relative au régime électoral, les listes des candidats présentées au titre d'un parti politique doivent être appuyées par, au moins, vingt-cinq mille (25.000) signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales. "Ces signatures doivent être recueillies à travers, au moins, vingt-trois (23) wilayas dont le nombre de signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être inférieur à trois cent (300) signatures", précise l'ANIE. La réu-

nion de ces conditions "habilite le parti concerné à déposer sa liste de candidats auprès des Délégations de l'ANIE à travers l'ensemble des circonscriptions électorales au niveau des 58 wilayas", ajoute le document. A près la finalisation de l'opération de collecte des signatures au niveau des wilayas "les imprimés remplissant les conditions légales sont présentés pour certification au président de la Commission électorale de la circonscription électorale, visé à l'article 266 de la Loi organique portant régime électoral, à savoir le juge, président de la Commission de la circonscription de wilaya territorialement



"Conformément aux dispositions de l'article 202, ce dernier procède au contrôle des signatures et s'assure de leur validité et en établit un

Procès verbal, dont une copie sera remise au représentant de la liste des candidats dûment habilité". "Avant le dépôt des listes de candidatures, les partis politiques doivent obtenir concrètement 23 Procès-verbaux de contrôle de signatures conformément aux conditions citées dans l'article 316 de la Loi organique portant régime électoral, précise l'ANIE, ajoutant qu'en vertu de l'article 206 "la décision du coordonnateur de la délégation de wilaya de l'ANIE doit être notifiée sous peine de nullité dans un délai de 08 jours francs, à compter de la date de dépôt de la déclaration de candidature", conclut le document.

DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE ALGÉRIENNE

Une protection pour les exportateurs

La stratégie de développement de la diplomatie économique du pays initiée par le ministère des Affaires étrangères (MAE) pour la promotion de l'investissement et les exportations hors-hydrocarbures, constitue une "protection pour les exportateurs algériens à l'étranger", ont considéré lundi soir les participants à une rencontre regroupant des diplomates algériens, investisseurs, exportateurs et hommes d'affaires de la wilaya de Constantine. Les mesures prises pour renforcer la diplomatie économique du pays revêtent un caractère "extrêmement important" dans la mesure où celles-ci permettent aux opérateurs économiques algériens de bénéficier de l'accompagnement nécessaire pour concrétiser les actes d'exportations "dans de meilleures conditions et avec le minimum de risque", ont estimé des investisseurs et hommes d'affaires présents à cette rencontre organisée par la direction locale du commerce et la Chambre de commerce et d'industrie Rhumel (CCIR). Rappelant les objectifs de la diplomatie économique pour le soutien des opérateurs

nationaux à exporter et les opérateurs étrangers à investir en Algérie, l'ambassadeur et conseiller au ministère des Affaires étrangères, Smaïn Benamara, a insisté dans une allocution prononcée à cette occasion, sur l'importance de "faire de l'acte de l'exportation un axe fondamental dans le programme d'action des entreprises algériennes".

La visite de diplomates algériens à Constantine a pour objectif de tisser des liens avec les opérateurs économiques de la région, connaître les potentialités de production et d'exportation et débattre de leurs préoccupations, a souligné M. Benamara, affirmant que des instructions fermes ont été données par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, pour accompagner les investisseurs nationaux dans leurs opérations d'exportations. A ce titre, estimant que l'exportation était une opération collective impliquant tous les intervenants concernés, M. Benamara a indiqué que le réseau des chargés des affaires économiques et commerciales au sein des missions diplomatiques algériennes à l'étran-

ger œuvrera dans le cadre de la dynamique de la diplomatie économique à "assurer tout l'accompagnement nécessaire pour le développement et la réussite des opérations d'exportations". Appelant les opérateurs économiques à contribuer au développement de l'image de l'Algérie à travers un produit national de qualité et concurrencer, M. Benamara a insisté par ailleurs sur l'impératif de respecter la réglementation algérienne et œuvrer à lever les contraintes bureaucratiques entravant l'évolution du processus d'exportation hors-hydrocarbures.

Il a indiqué que le Bureau d'information et de promotion des investissements et des exportations (BIPIE), la formation des diplomates chargés des affaires économiques et commerciales au niveau des représentations diplomatiques algériennes à l'étranger ainsi que la création d'une rubrique web sur le site du MAE, dédiée à la diplomatie économique, figurent parmi les principales mesures mises en place pour favoriser et encourager les exportations hors-hydrocar-

bures. Pour sa part, le directeur de la promotion et du soutien des échanges économiques au MAE, Rabah Fassih, a mis l'accent lors de son intervention, sur l'importance de l'information dans la réussite des exportations. Le chef de l'exécutif local Ahmed Abdelhafid Saci qui a mis l'accent, de son côté, sur l'importance de cette rencontre dans la promotion des exportations, a insisté sur l'importance d'un climat administratif adéquat, souple et transparent pour soutenir les efforts déployés en matière d'exportations. Les questions liées à la logistique, les procédures réglementaires et bancaires imposées dans ce cadre et l'arbitrage notamment, ont été soulevées par les opérateurs économiques au cours de cette rencontre placée sous le slogan "Encourager l'exportation hors-hydrocarbures". Auparavant, la délégation diplomatique a animé une rencontre similaire avec les opérateurs économiques de la wilaya d'Annaba et devra effectuer mardi matin une tournée dans quelques entreprises économiques de la wilaya de Constantine.

EDUCATION

Le ministère autorisé à régler les arriérés de paiement des nouveaux enseignants et des bénéficiaires de promotions

Le ministère de l'Éducation nationale a eu l'accord pour régler les arriérés de paiement des nouveaux enseignants et des bénéficiaires de promotions dans les grades, a fait savoir lundi à Alger le Secrétaire général (SG) du ministère, Boubaker Seddik Bouaza. Lors d'une conférence de presse consacrée à l'évaluation des résultats du premier trimestre de la saison scolaire 2020-2021, M. Bouaza a précisé que "le ministère, à la faveur des efforts consentis, a obtenu l'approbation pour régler les arriérés de paiement des nouveaux enseignants et des bénéficiaires de promotions dans les grades", Soulignant que le ministère a "obtenu les affectations financières nécessaires pour payer ces arriérés", le même responsable a relevé que le versement de ce montant était lié "à des procédures techniques et de gestion" au niveau de l'ensemble des directions de l'éducation (DE). "Le ministère suit quotidiennement cette opération avec les directeurs de l'éducation", a-t-il rassuré, sans déterminer les délais. Le SG du ministère a ajouté que "la priorité dans le recrutement sera accordée exclusivement cette année aux diplômés des écoles normales supérieures (ENS)", à travers l'adoption de plusieurs mécanismes dont le détachement, en vue de permettre aux enseignants titulaires d'un diplôme d'enseignement dans le cycle secondaire d'enseigner dans les deux autres cycles, en conservant le même traitement dans le diplôme de fin d'études obtenu. Le ministère s'approprie à "élaborer une circulaire élayant tous ces mécanismes" et organiser ensuite un concours sur titre en cas d'existence de postes budgétaires", a-t-il fait savoir.

APS

PARLEMENT - COMMUNICATION

Lancement d'une chaîne TV parlementaire, concrétisation du principe du service médiatique public thématique (participants)

Les participants à la journée parlementaire sur le projet de lancement d'une chaîne TV parlementaire ont estimé, lundi, que cette chaîne "constituera une concrétisation du principe du service médiatique public thématique et permettra à la scène médiatique nationale de suivre le rythme des évolutions importantes que connaît l'Algérie".

Lors d'une journée parlementaire organisée au Conseil de la Nation sous le thème "La chaîne TV parlementaire: une passerelle entre le peuple et ses représentants et un enjeu politico-médiatique", les intervenants ont relevé que la concrétisation du service médiatique public passera par le lancement d'une chaîne parlementaire qui devra renforcer la relation électeurs-élus et permettra à la scène médiatique nationale de suivre le rythme des évolutions importantes que connaît l'Algérie. Le président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV), Mohamed Louber a assuré, dans ce sens, que "la création de la chaîne parlementaire se veut une concrétisation du service médiatique public thématique et un renforcement du secteur de la Communication de manière générale et de la scène audiovisuelle de notre pays en particulier". Estimant que le projet de la chaîne parlementaire était "une contribution efficace pour l'enrichissement du secteur de la Communication dans notre pays", le même responsable a précisé que ladite chaîne "concrétise l'importance majeure devant être consacrée à la relation entre le peuple et ses représentants et la création d'une interaction entre les deux parties, en sus de parvenir à une évaluation objective et mutuelle entre les deux parties et d'œuvrer à la satisfaction des conditions du service public". "Parmi les problématiques

auxquelles pourrait faire face la chaîne parlementaire à ses débuts, figure la qualité des programmes présentés à ses téléspectateurs. La chaîne devrait renforcer la communication institutionnelle du Parlement de manière directe entre l'émetteur et le récepteur", a-t-il poursuivi. Plaidant pour l'adaptation des œuvres audiovisuelles aux normes culturelles et morales du téléspectateur afin d'éviter toute subjectivité, M. Louber a déclaré: "il faudra recourir aux TIC et tenir compte de tous les aspects artistiques afin de transmettre des contenus professionnels en insistant sur l'importance du projet de numérisation pour sécuriser la transmission des programmes et des contenus contre les piratages étrangers à même de permettre de protéger la souveraineté nationale". Il a qualifié, dans ce cadre, la chaîne d'"acquis stratégique" à même de renforcer les liens sociaux en Algérie, un défi que le peuple, l'Etat et l'ARAV s'engagent à lever à travers l'accompagnement de la scène médiatique dans le cadre du processus de renouveau afin de garantir un service public adapté aux mutations nationales et internationales. Pour sa part, le directeur général de l'Entreprise publique de télévision (EPTV), Ahmed Bensehane a indiqué que la chaîne parlementaire était "un projet national" nécessitant la mobilisation de tout un chacun pour le faire réussir et le mettre sur les rails. Dans le même sillage, M. Bensehane a rappelé, lors d'une intervention intitulée "processus et conditions de cristallisation du projet de la chaîne parlementaire", l'accompagnement de son établissement de toutes les activités parlementaires, souvent, au dépens de sa grille de programmes, notamment durant la diffusions

en direct des séances du Parlement, chose qui a dérangé les téléspectateurs de la télévision nationale. "Nul ne peut nier la dégradation du service médiatique public, un moment donné pour différentes raisons", a-t-il encore dit, mettant en avant "le efforts consentis pour que la télévision publique reprenne son rôle prépondérant en fournissant un service public professionnel par excellence dans l'objectif de promouvoir le paysage médiatique algérien". Intervenant à cette occasion, le directeur de l'école nationale supérieure du journalisme et des sciences de l'information (ENSJSI), Benzaoui Abdeslam a mis en avant dans son allocution "la place de la chaîne parlementaire dans le cadre de la communication politique et institutionnelle", le rôle assigné à ces chaînes thématiques dans la consécration de la transparence du paysage politique que rapprochant ainsi du citoyen. M. Benzaoui a insisté également sur "l'impératif de mettre en place une stratégie médiatique inclusive faisant de la chaîne un espace pour impliquer le citoyen dans la vie politique et de ne pas se contenter de la diffusion en direct des activités parlementaires". Les participants se sont interrogés sur le cadre réglementaire et juridique permettant la réalisation du projet de la chaîne ainsi que sur la manière à présenter aux téléspectateurs. D'après le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Amar Belhimer, le projet a été élaboré par l'Entreprise publique de télévision (EPTV) dans ses volets financier, technique, et humain. Une convention tripartite a été signée par le ministère de la Communication et les deux chambres du Parlement dans le but de faire connaître cette chaîne et définir les mécanismes de coopération commune.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Valoriser les travaux des chercheurs pour contribuer au développement national (Benziane)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a mis l'accent, lundi depuis Biskra, sur la nécessité de valoriser l'innovation et les travaux de la recherche pour contribuer au développement national.

"La nouvelle stratégie repose sur l'ouverture de l'université sur son environnement socioéconomique à travers l'exploitation des compétences et mesure de contribuer au développement du pays", a déclaré M. Benziane à la presse en marge d'une visite de travail au Pôle universitaire Chetma de l'Université Mohamed Khider (Biskra). Et de rappeler que des orientations ont été données aux centres de recherche dans ce cadre pour renforcer le lien de l'université avec son environnement. Il sera question d'actualiser les lois en vigueur dans le secteur de l'Enseignement supérieur conformément aux exigences et besoins de l'économie nationale, a-t-il fait savoir, soulignant que "les centres de recherches inaugurés à l'université de Biskra constituent le cadre pratique de cette démarche".

Pour le ministre, les programmes d'action stratégique seront renforcés par le lancement dans les jours à venir des programmes nationaux de recherche, appelant les enseignants



et les chercheurs ainsi que les compétences exerçant dans les entreprises économiques publiques et privées à participer à la mise en oeuvre de ce programme conformément à une vision basée sur la communication et la satisfaction des exigences du marché et du développement local. Dans le cadre de la valorisation des travaux des chercheurs et des personnels pour l'amélioration du service public à caractère scientifique et culturel, M. Benziane a précisé que ces compétences seront distinguées à la faveur de leurs contributions qualitatives. Concernant les concours de doctorat qui ont suscité la polémique, le ministre a souligné que la tutelle

a organisé plus de 2.500 concours dont 4 uniquement ont fait l'objet de préoccupations. Toutes les données scientifiques, administratives et techniques sont en cours d'examen actuellement à l'effet de prendre les mesures nécessaires, a ajouté le ministre. Interrogé sur la possibilité de créer des structures universitaires dans les wilayas fraîchement promues ou l'introduction de nouvelles spécialités demandées à l'image de la Médecine à Biskra, le ministre a affirmé que "cela ne peut être réalisé que dans le cadre d'un cahier de charges, d'études approfondies, de visites sur le terrain et de coordination avec les autorités locales afin de s'enquérir des capacités

dont dispose chaque wilaya".

Evaluant les conditions de prise en charge des étudiants au niveau de cette wilaya, M. Benziane a affirmé que les conditions dans les résidences universitaires étaient acceptables contrairement à certains wilayas, soulignant la possibilité de réserver une chambre pour chaque étudiant. Le ministre a entamé sa visite à Biskra par l'inauguration de deux cités universitaires (1.000 lits) et d'une plateforme technologique au nouveau pôle universitaire dans la commune de Chetma avant de se rendre à l'université centrale (cheflieu de wilaya) où il a inspecté de nouvelles structures et inauguré un groupe de laboratoires pédagogiques. Il a clôturé sa visite en se rendant au pôle universitaire de Chetma où il a inauguré 4.000 places pédagogiques consacrées à la faculté des sciences et technologies. Le ministre a également tenu une rencontre avec la famille universitaire et écouté leurs préoccupations.

WAKFS

Nécessité d'intégrer les wakfs dans les programmes de développement (ministre)

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Youcef Belmehdi a insisté, lundi à Aïn Témouchent, sur la nécessité d'intégrer les wakfs dans les différents programmes de développement. M. Belmehdi qui a présidé, au niveau de la maison de la culture "Aïssa Messaoudi", l'ouverture de la conférence régionale sur les wakfs et le zakat, a mis l'accent sur la nécessité d'élargir le cercle des wakfs et de leurs prestations vers d'autres domaines sociaux au lieu de les confiner uniquement dans la construction des mosquées. Il a souligné, à ce propos, qu'il faut donner aux wakfs une autre dimension pour les utiliser dans le domaine des services et réfléchir de manière à les orienter, comme œuvre utile, vers d'autres domaines d'activités, à l'instar du désenclavement, de l'approvisionnement des citoyens en eau, de forge des puits et de construction des hôpitaux. Le ministre a mis en avant, lors des travaux de cette conférence régionale qui a vu la participation de cadres du secteur et des délégués des wakfs et de la Zakat, issus de 14 wilayas de l'Ouest et

du Sud-ouest du pays, l'intérêt d'intégrer les wakfs parmi les projets de développement, pour que le secteur soit un "affluent", aux côtés d'autres secteurs devant créer de la valeur ajoutée. M. Belmehdi a souligné, à l'occasion, l'importance du projet de création de l'Office national des wakfs et de la Zakat qui sera présenté prochainement au Gouvernement, soutenant que "cet office constituera un plus dans l'évolution du secteur des wakfs".

Le ministre a expliqué, dans ce contexte, le bien fondé de l'initiative du secteur des affaires religieuses et wakfs dans la wilaya de Aïn Témouchent, quant à la réalisation de l'opération de resemencement et de la numérisation des terres agricoles wakfs, faisant savoir que cette opération pilote sera généralisée à travers l'ensemble des wilayas du pays.

Le ministre avait procédé, auparavant, à la pose de la première pierre pour la construction d'une école coranique sur une terre wakf, qui a fait l'objet d'un don de la part du membre du "groupe des 22" historique, en l'occurrence le moudjahid défunt Belhadj Bouhaïb. A cette occasion,

il a souligné que "le défunt Belhadj Bouhaïb ne s'est pas contenté de militer pour servir le pays mais a fait don d'une parcelle de terre-wakf au service de l'Algérie et c'est là où réside la complémentarité entre la dimension nationale et religieuse". M. Belmehdi a procédé également à l'inauguration d'une école coranique-modèle à la cité "El Djaouhara" baptisée au nom de "Cheikh El Bouhmid El Oulhaç" (1804-1847), de même qu'il a procédé à la pose de la première pierre pour la construction d'un projet de la mosquée "Abdellah Ibn Messaoud" au niveau de la même cité où il a insisté sur l'importance de veiller à l'aspect architectural de cet édifice religieux avant de présider une cérémonie de baptême du centre culturel islamique de la ville au nom du moudjahid défunt "Hatiri Abdelaziz". Au terme de sa visite dans la commune de Sidi Ouriache, le ministre a inspecté le projet de construction de la mosquée "Okba Ibn Nafaa" dont la réalisation est prise en charge par des bienfaiteurs parmi les habitants de la région.

POSTE

Le traitement des colis postaux est passé de 2000 à 50.000 colis par jour (ministre)

L'opérateur public Express mail service (EMS) qui traitait 2000 colis postaux par jour est passé à 50.000 colis depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19, soit une évolution significative, a déclaré lundi à Alger le ministre de la Poste et des Télécommunications, Brahim Boumzar. "L'EMS est passé de 2000 colis postaux traités quotidiennement à 50.000. C'est une évolution à plus de 500%", a déclaré M. Boumzar en marge d'une visite d'inspection qu'il a effectuée au niveau des centres de tri et de traitement de courriers postaux dans la wilaya d'Alger, affirmant que l'augmentation des envois est liée à la fermeture de l'espace aérien à cause de la crise sanitaire du coronavirus.

Le ministre a souligné que la situation s'est "nettement améliorée" dans les centres de tri durant ces derniers mois, précisant qu'au mois de décembre 2020 "près de 50.000 colis postaux étaient en instance d'envoi et aujourd'hui, les colis postaux sont traités dans la même journée".

M. Boumzar s'est félicité de l'"amélioration" de la situation après des "instructions et des recommandations" qu'il avait données lors d'une visite inopinée effectuée en décembre 2020. Il

a mis l'accent sur la nécessité de la transcription de l'adresse sur l'enveloppe qui doit être "claire" et respectant les normes définies dans ce domaine. Le ministre a tenu à rassurer les clients de l'opérateur public que les colis postaux sont "bien traités et sécurisés" avec le concours des services des Douanes algériennes. "Nous comptons organiser des campagnes de sensibilisation au profit des jeunes, en collaboration avec les Douanes algériennes pour leur expliquer quels sont les produits autorisés et interdits à acheminer via le réseau EMS", a souligné le ministre qui a insisté sur l'encouragement du e-commerce en vue de donner plus d'opportunités d'emploi aux jeunes.

Le ministre a réitéré, par la même occasion, l'engagement de son département ministériel à accompagner les opérateurs actifs dans le créneau du tri et du traitement de colis et courriers postaux, affirmant que son rôle est de créer un climat "favorable et incitatif". Par ailleurs, le ministre a visité les sièges de deux opérateurs privés spécialisés dans le transport et la logistique, notamment FedEx et DHL, où il a insisté sur la formation des jeunes dans les métiers de la logistique.

ENERGIE-UNIVERSITÉ

Signature de trois conventions de partenariat entre le groupe américain Halliburton et des universités algériennes

Trois conventions de partenariats entre le groupe américain de services pétroliers "Halliburton" et l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediène (USTHB) (Alger), l'Université M'Hamed Bougara de Boumerdes et l'Université Kasdi Merbah de Ouargla ont été signées lundi à Alger. Il s'agit de "donations en logistiques multi-domaines: géo-science, réservoirs management, solutions sismiques, géologie, production et économie", a précisé le vice-président de "Halliburton Energy Services Inc", Ahmed Hami lors de la cérémonie de signature. Les conventions signées avec les trois universités consistent à mettre à la disposition du corps enseignant et étudiant, les solutions développées par "Halliburton Landmark" afin de mettre en pratique les connaissances théoriques dans les différents projets pédagogiques et de recherche, a-t-il expliqué.

Selon ce responsable, le programme "Halliburton Landmark University Grant Program", développé par sa compagnie en collaboration avec les trois universités, vise à "aider les entreprises à encourager les étudiants en fournissant les meilleures ressources d'apprentissage et de formation en associant les connaissances académiques à la vie pratique". Il a estimé, à ce titre, que le programme développé par sa compagnie dans le cadre du rapprochement entre les universités et les entreprises "aidera les scientifiques et les ingénieurs algériens à façonner leurs futures carrières au sein d'Halliburton ou ailleurs dans l'industrie pétrolière". Ce programme, a-t-il poursuivi, est composé de "dons de logiciels éducatifs pour les trois universités algé-

riennes". Le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique à cette cérémonie, Seif-Edine Amara, s'est félicité de l'initiative d'Halliburton, soutenant que "ce don aidera à faire progresser les étudiants dans leur cursus universitaire et aller vers une formation de qualité". "Le défi pour nous, ce n'est pas de continuer à former utile en encourageant ce genre d'initiatives", a-t-il affirmé, exhortant les compagnies intéressées par ce type de partenariat à se rapprocher du ministère de l'Enseignement supérieur pour "développer, ensemble, des programmes de partenariat".

Dans un message lu en son nom lors de la cérémonie de signature des trois conventions, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé que l'initiative d'Halliburton "permettra d'offrir un espace de partage, d'apprentissage et de développement pour les utilisateurs, chercheurs et professionnels".

Il a estimé que cette initiative "peut constituer un moteur et un canal pour les énergies d'aujourd'hui et de demain pour s'orienter vers l'économie du savoir, les startups et l'innovation". Il a relevé, en outre, que la compagnie nationale Sonatrach et ses associés ont pu bénéficier des services et des technologies offerts par Halliburton.

De son côté, le chargé d'affaires à l'ambassade des Etats-Unis à Alger a fait état d'un "certain nombre de programmes similaires" qui seront lancés prochainement avec des universités, des centres de recherche, ainsi qu'avec des organisations à but non lucratif et des associations.

GUELMA

Visite guidée de l'Ecole des sous-officiers de l'intendance

Une visite guidée de l'Ecole des sous-officiers de l'intendance "chahid Seddik Bouridah" de Guelma a été organisée lundi au profit des médias dans le cadre de l'application du plan de communication du Haut-Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) de l'année 2020/2021.

Dans son allocution de bienvenue prononcée à l'occasion, le colonel Hakim Adami, commandant de cette Ecole relevant de la 5ème région militaire, a indiqué que "la visite au sein de cette structure de formation prestigieuse entre dans le cadre de l'application du plan de communication du Haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) de l'année 2020/2021", ajoutant que cette Ecole est l'une des structures de formation relevant de la direction centrale de l'intendance du ministère de la Défense nationale.

De son côté, le directeur de l'enseignement de cette Ecole, le lieutenant-colonel El Hadj Hend, a présenté aux journalistes des explications détaillées sur les bases pédagogiques modernes adoptées par cette structure pour "assurer une formation de qualité et équilibrée aux élèves dont, en premier lieu, la numérisation de tous les modules d'enseignement, par le re-



ceurs à une base de données reliant toutes les classes via un réseau de communication interne". Le lieutenant-colonel Hend a relevé, par ailleurs, que cette base contient l'intégralité des cours, documents et références dont les élèves et les cadres formateurs ont besoin.

Lors de la visite au laboratoire des langues du département de l'enseignement général, le même officier a relevé que le programme de formation de l'Ecole accorde également une grande importance à la maîtrise de l'outil informatique et des langues étrangères, notamment, l'anglais, soulignant que la maîtrise des langues

est "une arme importante pour les militaires face aux défis imposés par la conjoncture qui exige une excellente capacité à communiquer".

Dans le département de l'enseignement militaire, les visiteurs de l'Ecole ont pu découvrir les armes utilisées durant l'instruction, outre la présentation des équipements et du matériel utilisés par les militaires au cours de leurs missions dont les tenues, les tentes et le matériel médical. Les représentants des divers médias ont également découvert les infrastructures et les équipements culturels et sportifs mis à la disposition des élèves de l'Ecole, dont une biblio-

thèque contenant plus de 16.000 livres dans les différentes langues et dans les différentes filières, une imprimerie, une salle de cinéma et une nouvelle salle de 150 places où un documentaire vidéo a été présenté sur les activités de l'infrastructure.

Les hôtes de l'Ecole des sous-officiers de l'intendance ont également suivi des activités sportives multiples à la salle omnisports et au stade recouvert d'une pelouse synthétique et disposant d'une piste de course. L'Ecole des sous-officiers de l'intendance de Guelma a été créée en 1982 et a été baptisée en 2014 au nom du chahid Seddik Bouridah. Elle assure une formation de base et une formation spécialisée dans l'administration militaire au profit des sous-officiers contractuels de différentes directions et des services centraux du ministère de la Défense nationale en plus de la formation des sous-officiers de pays amis.

BOUMERDES

Rencontre sur le soutien des exportations hors hydrocarbures

Une rencontre nationale virtuelle sur le "Soutien de la compétitivité des PME comme alternative à la promotion des exportations hors hydrocarbures" est prévue les 6 et 7 avril courant à l'université M'hamed Bouguerra à Boumerdes, à-t-on appris lundi auprès de cet établissement de l'enseignement supérieur.

L'animation de cette manifestation scientifique spécialisée sera assurée, en visioconférence, par de nombreux chercheurs et experts du domaine relevant de différents universités, instituts et laboratoires nationaux. Les intervenants à ce colloque national aborderont sept axes principaux, relatifs à "L'importance des exportations hors hydrocarbures et obstacles à l'opération d'exportation en Algérie", "Politique de promotion de l'exportation hors hydrocarbures en Algérie" et les "Clusters industriels comme mécanismes de renforcement des capacités d'exportation des PME". Les autres axes sont liés à "L'importance des PME dans l'économie nationale", "Obstacles et entraves rencontrées par l'Algérie", "Etude et évaluation des

exportations des PME en Algérie" et "Activation du rôle des PME dans la promotion des exportations hors hydrocarbures". Selon les organisateurs, cette manifestation, organisée par la faculté des sciences économiques et commerciales et des sciences de gestion, a pour objectif de mettre en lumière le rôle dévolu aux petites et moyennes entreprises (PME) dans la dynamisation du secteur des exportations en Algérie, tout en mettant l'accent sur la compétitivité des exportations hors hydrocarbures (à travers les PME) au niveau des marchés étrangers. La rencontre se veut également une opportunité pour proposer une stratégie de développement alternative à l'économie nationale dans le but, a-t-on ajouté, de diversifier la structure de production hors hydrocarbures et de faire connaître les produits nationaux jouissant de certaines qualités (relatives) au niveau des marchés étrangers, tout en transformant les qualités des produits nationaux en qualités concurrentielles, dynamiques et durables sur les marchés extérieurs.

NÂAMA

Raccordement de deux périmètres agricoles au réseau d'électricité

Deux (2) périmètres agricoles dans la commune de Tiout, au sud de la wilaya de Nâama ont été raccordés lundi au réseau d'électricité, a-t-on appris auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Le raccordement de deux périmètres "Houari Boumediène" et "Moutallak" d'une superficie totale de près de 80 hectares, au réseau de l'énergie électrique long de 13 kilomètres linéaires a été effectué pour booster l'activité agricole dans cette commune, a souligné la même

source, indiquant qu'une enveloppe financière de 28 millions DA a été allouée à cette opération par le Fonds national du développement rural (FNDR), au profit de quelque 30 agriculteurs.

Le wali de Nâama, Idir Medebdeb, qui a procédé à la mise en exploitation de cette opération a fait savoir que les travaux de raccordement des exploitations agricoles dans les communes de la wilaya au réseau électrique d'un linéaire de 150 kilomètres au profit de plus de 400 agriculteurs, tirent à leur fin, annonçant le

lancement prochain d'un nouveau programme doté d'une enveloppe financière de 250 millions DA pour réaliser une tranche additionnelle pour leur branchement à l'électrification agricole. M. Medebdeb a souligné l'importance majeure que revêt l'opération pour concrétiser des projets d'électrification agricole au sens large, notamment dans les zones d'ombre, dans le but d'améliorer les capacités de production agricole et de promouvoir les investissements dans ce domaine, en réponse aux attentes des agri-

culteurs notamment en ce qui concerne l'amélioration des conditions pour poursuivre leurs activités agricoles et d'élevage. A signaler l'entrée lundi en exploitation d'autres opérations dans les zones d'ombre au niveau de la commune de Sfisfisa, à savoir trois (3) classes dans le cadre de l'extension de l'école "Benabbes Mustapha", un forage pour approvisionner les populations nomades de la zone de "Benyakho" en eau potable et une piste carrossable dans la zone de "Oum Echhak", selon les services de la wilaya.

DÉVELOPPEMENT LOCAL À TIZI-OUZOU

Plus de 3 milliards DA non consommés

Un montant global de 3 210 521 000 DA demeure non consommé depuis 2011 à ce jour au titre des budgets alloués aux plans communaux de développement local (PCD) à Tizi-Ouzou, selon un document présenté lundi par le directeur local de la planification et du suivi budgétaire (DPSB) Ali Koli. Lors d'une réunion de travail organisée à la wilaya, M. Koli a indiqué qu'à la fin de l'année 2020, la wilaya a dégagé 1317 opérations pour une autorisation de programme globale de 5 047 079 000 DA avec un montant de dépenses cumulées enregistrées sur ces opérations de 1 836 558 000 DA, soit un taux de consommation de 36% et un reste à réaliser de 3 210 521 000 DA. Un montant qui devra être utilisé dans les opérations de réfection et réhabilitation des écoles primaires, les réseaux d'assainissement et d'AEP, ainsi que les opérations d'entretien des voiries et réseaux divers", a précisé, à l'occasion, le wali Mahmoud Djamaa, s'adressant aux respon-



sables locaux présents à cette rencontre. En outre, et au titre de l'année 2021, la wilaya a bénéficié d'une enveloppe financière dans le cadre des PCD d'un montant de 2 372 800 000 DA dont 1 600 000 000 DA grevée d'affectation destinée pour la prise en charge des projets déjà exprimés en direction des zones d'ombre, est-il indiqué. S'agissant des séances d'arbitrages pour la

répartition des PCD, M. Koli a indiqué qu'"elles sont toujours en cours" et l'opération s'effectue en "tenant compte d'un ensemble de critères objectifs", dans le souci "d'assurer une répartition équitable et de réduire au maximum les disparités par la mise à niveau des communes en difficultés". Aussi, souligne le document de la DBSP, "des nouveautés sont intervenues

cette année dans la déglobalisation de la dotation des PCD". Il s'agit, de la suppression de la partie fixe que les services de la wilaya ont l'habitude de répartir de façon égale sur les 67 communes de la wilaya comme un montant minimum garanti (MMG), l'introduction du critère projets déjà exprimés en direction des zones d'ombre et le réaménagement inter-critères

des poids. Par ailleurs, sur les 67 communes de la wilaya, 63 sont déjà passées aux séances d'arbitrage et les projets retenus ont été arrêtés et notifiés aux chefs de daïra et présidents des Assemblées populaires communales (APC). Les quatre communes restantes, Ait Yahia, Assi Youcef, M'Kira et Tizi Ouzou n'ont pas été programmées pour non-conformité de leurs dossiers de propositions aux orientations contenues dans la lettre de cadrage qui leur a été adressée dans ce sens.

Enfin, et au titre de la déglobalisation de l'enveloppe financière dont a bénéficiée la wilaya en attendant de faire passer les quatre (04) communes restantes, il a été procédé à l'inscription de 696 projets pour un montant d'autorisation de programme globale de 2 091 030 000 DA, dont 83% est destiné aux chapitres de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement, des routes et de l'aménagement urbain.

BOURSE D'ALGER La valeur des échanges baisse de plus de 68% en 2020 (Cosob)

La valeur des échanges en Bourse a connu un recul de l'ordre de 68,48% en 2020 comparativement à 2019, en raison notamment de la pandémie de Covid-19 ainsi que le manque persistant d'attractivité du marché financier algérien, selon le dernier rapport annuel de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (Cosob).

Les échanges en valeur se chiffrent à près de 78,5 millions de dinars l'année passée contre près de 249 millions de dinars au cours de l'exercice d'avant, selon le rapport annuel de cette autorité de régulation.

Pour sa part, le volume global des échanges en Bourse a reculé de 64,83% sur un an, en se chiffrant à 87.796 titres en 2020 contre 249.696 titres en 2019, a ajouté la même source. La baisse du niveau d'activité globale s'explique, en partie, par les effets économiques de la pandémie, mais, principalement, par la "léthargie et la faiblesse endémiques" qui caractérisent la Bourse d'Alger, en raison du manque de profondeur du marché et d'attractivité pour les entreprises et les investisseurs, selon le rapport. A noter que la valeur des échanges a atteint plus de 205,79 millions de dinars en 2018, 302,26 millions en 2017, et 805,50 en 2016, et ce, après avoir touché son plus haut niveau historique en 2015 avec 1.251,95 millions de dinars. D'autre part, la Cosob a relevé une perte de la capitalisation de la Bourse à hauteur de 4,23% en une année (2019/2020) l'estimant à 42,881 milliard de dinars au 31 décembre 2020.

Cette décline s'explique par la baisse des transactions sur le marché en raison de la pandémie, mais aussi par la radiation du titre NCA Rouiba des cotations. La Commission avait reçu une demande d'offre publique de retrait (OPR), présentée par NCA Rouiba, portant sur le rachat de ses actions cotées à place d'Alger, suivi d'une radiation de son titre de la cote de la Bourse d'Alger intervenue le 26 juillet 2020 en raison de la détérioration de la situation de la société et la chute du cours de son action de près de 8,3% en date du 6 février 2020. Comparativement au Produit intérieur brut du pays, la capitalisation boursière représente un peu plus de 0,1% du PIB en 2020. "Ces chiffres renseignent sur la contribution insignifiante de la Bourse d'Alger dans le financement de l'économie", souligne encore le rapport.

En 2020, le marché n'a enregistré aucune opération ou émission de cession de valeurs mobilières sur le marché primaire, relève le même bilan.

Néanmoins, la Cosob a traité deux demandes d'introduction en Bourse en 2020, émanant de deux PME.

Il s'agit des sociétés Casbah SPA et Viande de la Vallée SPA, qui ont déposé officiellement des demandes de visa pour une levée de fonds par appel public à l'épargne suivie d'introduction en Bourse.

Ces deux sociétés envisagent de procéder à une levée de fonds dont les montants sont respectivement, de l'ordre de 600 et 440 millions de dinars, a souligné la Commission. Le rapport a signalé également la demande introduite par la société AOM Invest, PME déjà cotée en Bourse - marché PME, qui a sollicité un visa pour une opération d'émission des titres participatifs selon les principes de la finance islamique (dont la rémunération est basée sur le rendement espéré) pour un montant de 2,5 milliards de dinars.

Cette opération, qui sera la première émission des titres participatifs sur le marché, a reçu le visa de la Cosob sur la notice d'information provisoire le 1 juillet dernier.

Une nouvelle loi sur le marché financier

Sur le volet juridique, la Cosob a proposé une nouvelle version enrichie du projet de la loi portant sur la Bourse des valeurs mobilières.

D'après le rapport, les principales modifications apportées au projet initial portent sur la coopération avec la Cellule de Traitement du Renseignement Financier (CTRF) et la Commission de Supervision des Assurances (CSA), la réalisation d'enquêtes sur de potentielles infractions à la loi portant sur la Bourse des valeurs mobilières, la réalisation d'enquêtes pour le compte d'autorités étrangères ayant des missions similaires à celles de la commission.

En outre, la Cosob propose d'introduire la possibilité de convoquer des témoins et d'audition sur toute personne en possession d'information sur des infractions potentielles à la loi portant sur la Bourse des valeurs mobilières, la possibilité de gel, à titre conservatoire, de compte-titres des contrevenants à la loi.

Il est également proposé de mettre en place un dispositif de conformité des IOB, d'instaurer des sanctions pécuniaires pour défaut de se présenter à une audition ou pour refus de fournir des informations à la Cosob, ou de transmettre les documents exigés dans le cadre d'une enquête sur de probables violations à la loi. Des sanctions pécuniaires sont aussi prévues pour défaut de transmission d'informations périodiques ou substantielles par les sociétés cotées. Par ailleurs, l'autorité de régulation travaille sur un projet de règlement portant sur la mise en place d'un marché start-ups à la Bourse d'Alger.

FONCIER INDUSTRIEL Nécessité de trouver des solutions réglementaires aux obstacles (ministre)

Le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, a relevé lundi à Annaba, "la nécessité d'œuvrer à lever les obstacles entravant l'exploitation du foncier industriel disponible dans certaines zones industrielles en proposant des solutions réglementaires efficaces pour promouvoir l'investissement productif".

Au cours de son inspection de l'extension de la zone industrielle de la commune de Berrahal, dans le cadre d'une visite de travail dans cette wilaya, le ministre a précisé que les difficultés d'ordre juridiques soulevées au niveau de cette zone industrielle (extension) de 367 ha, "trouveront une solution dans un cadre légal permettant la levée des entraves et assurant la relance de l'exploitation de ce capital important de foncier industriel".

Le ministre de l'Industrie a ajouté que la promotion de l'investissement "nécessite la conjugaison des efforts de toutes les parties afin de lever les obstacles et assurer les conditions requises à la réussite de l'acte d'investissement", soulignant que l'exploitation efficiente de la zone industrielle de Berrahal



(extension) nécessite de "réunir les conditions d'une exploitation légale et effective de cette zone".

La zone industrielle de Berrahal (extension) englobe trois (3) parcelles de terrain importantes dont une parcelle de 167 ha destinée à l'investissement dans des activi-

tés de sidérurgie et qui pose actuellement un problème d'ordre juridique du fait qu'une décision de saisie a été prononcée par les instances judiciaires.

Des équipements pour un montant de 80 millions de dollars ont été acquis pour ce projet d'investissement dans

des activités de sidérurgie, a indiqué le directeur local de l'industrie lors de la présentation d'un exposé sur les volets techniques relatifs à la mobilisation d'assiettes foncières pour l'investissement dans cette zone.

Le ministre de l'Industrie, Mohamed Bacha, accompagné du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des micro-entreprises, Nassim Diafat, a également visité une exposition dédiée aux micro-entreprises activant dans la wilaya d'Annaba.

A cette occasion, le ministre s'est enquis du potentiel des jeunes dans le domaine de l'investissement dans certaines activités liées à la sous-traitance industrielle, appelant les jeunes entrepreneurs à recourir à la numérisation pour moderniser et développer leurs activités.

FMI - BM - RÉUNION

M. Benabderrahmane prend part à la réunion du G24 sur les questions monétaires Internationales

Le ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, a pris part, lundi par visioconférence, à la réunion ministérielle du Groupe des vingt quatre (G24) sur les questions monétaires Internationales et de développement, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette participation rentre dans le cadre de la participation du ministre aux réunions de printemps du Groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI), a expliqué la même source, ajoutant que la réunion du G24 de cette année a porté sur le thème "vers une réalisation d'une meilleure reprise post-Covid". Elle a constitué une occasion pour discuter des domaines clés dans lesquels la communauté internationale et les organisations multilatérales devront renforcer leur soutien aux pays en développement pour améliorer l'accès à des vaccins abordables, gérer les vulnérabilités de la dette et renforcer le financement du développement.

Dans son intervention lors de cette rencontre, M. Benabderrahmane a salué "les efforts" déployés par le Groupe de la Banque Mondiale et le FMI, à l'effet d'accompagner les pays membres à surmonter les répercussions de la pandémie de COVID-19. Il a indiqué, dans ce cadre, que les institutions de Bretton Woods ont fait preuve d'une "forte réac-

tivité et flexibilité" dans leur réponse à la crise et ont pu mobiliser des financements importants au profit des pays en développement.

Le ministre a également mis l'accent sur "les incertitudes substantielles" qui peuvent impacter la reprise de l'activité économique au niveau des pays en développement, engendrés par la persistance des vagues d'infections au Coronavirus, ce qui risque "de réduire davantage la marge de manœuvre des politiques publiques". Il a, à ce titre, invité à "une meilleure coordination" entre les deux différents partenaires de développement, en vue de tirer "le meilleur parti possible" des financements mobilisés au profit des pays en développement.

M. Benabderrahmane a, par ailleurs, mis en avant "l'importance" de la transition énergétique, en la considérant comme "une priorité" qui doit être intégrée dans le programme de développement de chaque pays.

Il a, toutefois, insisté sur la nécessité que les partenaires de développement adoptent des stratégies d'intervention "suffisamment flexibles" pour prendre en compte les spécificités des structures économiques des pays en développement et leurs dotations naturelles. L'objectif final étant de parvenir à réduire la pauvreté tout en favorisant

une croissance soutenable, inclusive et respectueuse de l'environnement. Par ailleurs, le ministre a exprimé ses "préoccupations" quant à l'inégalité observée en matière d'accès des pays aux vaccins anti-COVID, dans la mesure où la majeure partie de ces vaccins a déjà été acquise par des pays à revenu élevé.

Il a, à ce titre, insisté sur la nécessité d'assurer un accès "équitable et rapide" aux vaccins contre la COVID-19, notamment pour les pays en développement. Par rapport à ce point, M. Benabderrahmane a souligné que le vaccin anti-COVID doit être considéré comme "un bien public mondial" et que des solutions doivent être trouvées à la question des droits de la propriété intellectuelle, tout en soutenant la fabrication des vaccins au niveau des pays en développement.

Enfin, M. Benabderrahmane a précisé que le rôle de l'action multilatérale est important, en vue d'améliorer l'accès aux vaccins pour tous les pays et de disposer des financements nécessaires pour leur acquisition. Il a appelé, dans ce cadre, le Groupe de la Banque Mondiale à intensifier ses efforts pour appuyer les pays en développement dans le renforcement de leurs capacités pour la fabrication des vaccins anti-COVID, selon le communiqué.

COMPLEXE SIDÉRURGIQUE DE BELLARA (JIJEL) Vers l'exportation de 300.000 tonnes de fer

Le complexe sidérurgique de Bellara (wilaya de Jijel) de la Société algéro-qatarie de sidérurgie (Algerian Qatari Steel) prévoit d'exporter 300.000 tonnes de fer au cours de cette année vers l'Europe, le Canada et certains pays arabes, a indiqué lundi son directeur général adjoint, Chaïb Setti Sofiane. Dans une déclaration à la presse, en marge de la cérémonie organisée à l'occasion de l'obtention par la Société de la certification internationale de qualité ISO 9001 et l'arrivée de la société à un (1) million d'heures de travail sans incidents, le même responsable a fait état de la signature de trois

conventions avec des partenaires étrangers pour l'exportation d'environ 300.000 tonnes de fer vers l'Europe, le Canada et plusieurs pays arabes. Il a affirmé, en outre, que le complexe passera à l'étape d'exportation "durant l'année en cours" au travers de plusieurs opérations successives surtout que le marché local connaît "une saturation" en cette matière d'environ 30%. Attribuant l'augmentation des prix locaux du rond à béton en dépit de sa "disponibilité" à la hausse du cours du minerai de fer sur le marché international à hauteur de 70%, le même responsable a sou-

ligné que ce produit représente 65% des composants du fer. Le même responsable a également relevé que l'obtention par la Société algéro-qatarie de sidérurgie de la certification ISO 9001 constitue une reconnaissance de "la conformité du produit local aux normes mondiales".

De son côté, Youcef Ahmed ElMohannadi, directeur général de la Société algéro-qatarie de sidérurgie, a considéré que le fait que celle-ci ait atteint 1 million d'heures de travail sans incident constitue un "couronnement" des efforts déployés par les travailleurs et l'application de la direction

chargée de la sécurité et de l'environnement des normes internationales en matière de sécurité sur les lieux de travail.

Ce responsable a également affirmé que la santé, la sécurité et l'environnement en plus de la qualité représentent "les plus importants fondements de la politique générale du complexe". A noter qu'en marge de la cérémonie, une visite guidée aux diverses unités du complexe a été organisée au profit des représentants locaux de la presse qui ont reçu des explications sur les diverses phases de production au sein du complexe.

PÉTROLE

Le prix chute après la décision de l'Opep+ d'augmenter sa production

Les cours du pétrole ont fortement baissé lundi, au retour d'un week-end de trois jours, dans un marché continuant de digérer la décision prise la semaine dernière par les principaux pays exportateurs d'alléger progressivement leurs coupes de production.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juin a conclu à Londres à 62,15 dollars, en baisse de 4,18% ou 2,71 dollars, par rapport à la clôture de la veille.

A New York, le baril américain de WTI pour le mois de mai a plongé



de 4,56% ou 2,89 dollars à 58,65 dollars. Les pertes de lundi sont à peu près de même ampleur que les gains réalisés jeudi, fait remarquer Robbie Fraser de Schneider Electric.

ENERGIE RENOUVELABLES

Les capacités installées en croissance de 50% en 2020 dans le monde

Plus de 260 gigawatts (GW) de capacité en énergies renouvelables ont été mis en place en 2020 à travers le monde, soit une croissance 50% plus rapide que celle qui avait été enregistrée en 2019, a indiqué lundi l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA).

Selon l'Agence, l'année 2020 a été une année "record" pour les nouvelles capacités en énergies, et ce, malgré le ralentissement économique dû à la pandémie de COVID-19.

Les statistiques annuelles publiées par l'IRENA en 2021 sur les capacités en énergies renouvelables montrent que ces dernières ont considérablement augmenté par rapport au total des nouvelles capacités de production énergétique installées et ce, pour la deuxième année consécutive. Plus de 80% de toutes les nouvelles capacités d'électricité mises en place l'an dernier exploitent des

sources d'énergie renouvelables. Le solaire et l'éolien comptent pour 91% de ces nouvelles capacités.

La croissance relative des énergies renouvelables s'explique en partie par le fléchissement, en termes nets, de la capacité de production d'électricité à partir de combustibles fossiles en Europe, en Amérique du Nord et, pour la première fois, en Eurasie (Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Fédération de Russie et Turquie).

Au total en 2020, 60 GW de capacités nouvelles à base de combustibles fossiles ont vu le jour, contre 64 GW l'année précédente, ce qui montre que le tassement de l'expansion des combustibles fossiles se poursuit. L'augmentation de la capacité installée (de 10,3%) dépasse les projections de long terme qui tablaient sur une croissance plus modeste d'une année sur l'autre. A la fin de l'année 2020, la capacité mondiale de production

d'énergie de sources renouvelables s'élevait à 2799 GW, l'hydroélectricité se tenant toujours en tête (1211 GW), bien que le solaire et l'éolien rattrapent rapidement leur retard.

Les deux sources variables d'énergies renouvelables qui ont dominé l'expansion des capacités en 2020 sont les nouvelles installations solaires (127 GW) et éoliennes (111 GW).

Ce sont la Chine et les Etats-Unis d'Amérique qui ont connu la croissance de marché la plus marquée et ce dès 2020.

La Chine, qui est d'ores et déjà le plus vaste marché des énergies renouvelables au monde, s'est dotée l'an dernier de 136 GW de capacité supplémentaire, pour l'essentiel en énergies éoliennes (72 GW) et solaire (49 GW).

Les Etats-Unis d'Amérique se sont dotés quant à eux de 29 GW de capacité énergétique de sources renouvelables l'an dernier, soit une augmen-

tation 80% plus rapide qu'en 2019, et répartie entre le solaire (15 GW) et l'éolien (env. 14 GW).

L'Afrique a poursuivi sur la voie d'un développement régulier avec de nouvelles capacités qui ont vu le jour sur le continent à hauteur de 2,6 GW, soit un peu plus qu'en 2019.

L'Océanie est restée la région à la croissance la plus rapide (+18,4%), bien qu'elle ne représente qu'une petite fraction de la capacité mondiale et que presque toute cette expansion ait eu l'Australie pour théâtre. "Ce que ces chiffres révèlent, c'est une histoire tissée de résilience et d'espoir. Malgré les défis et l'incertitude qui ont plané sur 2020, les énergies renouvelables sont devenues une source d'optimisme fondamental pour un avenir meilleur, plus équitable, résilient, propre et juste", a déclaré le Directeur général de l'IRENA, Francesco La Camera.

BM - DETTE

Le G20 pourrait prolonger le moratoire sur la dette jusqu'à fin 2021 (BM)

Le président de la Banque mondiale s'attend à ce que les pays du Groupe G20 prolongent jusqu'à la fin de l'année le moratoire sur la dette des pays les plus pauvres, lors de leur réunion cette semaine en marge des réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale.

"En octobre, j'avais appelé (les pays du G20) à une prolongation d'un an" de leur Initiative de suspension du service de la dette (DSSI) qui avait été lancée au printemps 2020 en pleine propagation de la pandémie mondiale, a rappelé lundi le patron de la Banque mondiale, David Malpass, lors d'une conférence téléphonique avec des journalistes.

Mais le G20 avait finalement consenti à une prolongation de six mois, jusqu'au 30 juin 2021.

Le G20, qui se réunit mercredi, pourrait décider de prolonger l'initiative "jusqu'à la fin de cette année calendaire avec la direction claire que ce sera la dernière prolongation", a ajouté David Malpass. L'objectif de ce moratoire est de permettre aux pays d'utiliser cet argent pour soutenir leurs économies. David Malpass a reconnu qu'un allègement de la dette serait nécessaire à plus long terme pour permettre aux pays les plus pauvres de ramener le fardeau de leur dette à un niveau plus modéré.

FISCALITÉ INTERNATIONALE

Les Etats-Unis veulent une fiscalité internationale des entreprises harmonisée

Les Etats-Unis veulent pousser leurs partenaires internationaux à trouver un accord sur un taux d'imposition minimal des entreprises, quel que soit le pays dans lequel elles sont installées, au moment où eux-mêmes veulent financer un plan d'investissements en augmentant les impôts de leurs sociétés.

"Nous travaillons avec les pays du G20 pour s'entendre sur un taux minimal d'imposition sur les entreprises", a déclaré le ministre de l'Economie et des Finances de Joe Biden, Janet Yellen, lundi, lors d'un discours à Chicago.

L'objectif: "mettre fin à cette course vers le bas", à laquelle se livrent les pays, qui, pour attirer les entreprises sur leur territoire, et leur garantir un environnement compétitif, proposent aux sociétés des taux d'imposition toujours plus faibles.

"Ensemble, nous pouvons utiliser une taxation mondiale minimale sur les entreprises pour nous assurer que l'économie mondiale prospère sur la base de règles du jeu plus équitables en matière d'imposition des multinationales", a ainsi assuré Janet Yellen. Si les Etats-Unis sont si enclins à harmoniser la fiscalité des entreprises, c'est qu'eux-mêmes ont prévu de faire payer plus aux sociétés, pour financer l'ambitieux plan d'investissements de 2.000 milliards de dollars sur huit ans dans les transports, l'industrie et les réseaux internet, présenté le 31 mars par le président Joe Biden.

Il veut en effet augmenter l'impôt sur les sociétés, qui passerait de 21% à 28%.

Et si un taux d'imposition minimal est adopté au niveau international, cela éviterait au pays d'être déserté par les entreprises, au profit de voisins plus généreux.

FMI - DETTE

Le FMI prolonge son dispositif d'allègement de la dette de 28 pays pauvres

Le Fonds monétaire international (FMI) a annoncé lundi l'extension d'une aide d'urgence en faveur de 28 pays parmi les plus pauvres du monde pour leur permettre d'alléger leur dette et de mieux faire face à l'impact de la pandémie de Covid-19.

L'allègement de la dette dans le cadre du Fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (fonds fiduciaire ARC) du FMI avait été initialement lancé en avril 2020 au début de la pandémie mondiale.

Elle concernait alors 25 pays pour une durée de six mois.

En octobre dernier, le dispositif avait été étendu à un total de 28 pays et prolongé jusqu'au 13 avril 2021.

Le conseil d'administration du FMI a approuvé le 1er avril de prolonger ce dispositif jusqu'au 15 octobre prochain, a précisé lundi l'institution de Washington dans un communiqué. Le Fonds fiduciaire ARC accorde

un allègement de dette sous forme de dons aux pays les plus pauvres et les plus vulnérables frappés par une catastrophe naturelle ou de santé publique aux conséquences désastreuses.

L'objectif est de "libérer des ressources financières" pour les dédier au soutien sanitaire, social et économique pour atténuer l'impact de la pandémie, a expliqué le FMI.

En réaction à la pandémie, en mars 2020, le FMI avait entrepris une levée de fonds en vue de permettre au fonds fiduciaire ARC d'offrir des allègements du service de la dette à hauteur de 1.000 milliards de dollars.

"Jusqu'à présent, les donateurs se sont engagés à verser des contributions totalisant environ (...) 774 millions de dollars, venant de l'Union européenne, du Royaume-Uni, du Japon, de l'Allemagne, de la France, des Pays-Bas, de la Suisse, de la

Norvège, Singapour, de la Chine, du Mexique, des Philippines, de la Suède, de la Bulgarie, du Luxembourg et de Malte", a ajouté lundi le FMI.

ITALIE

Le taux de chômage baisse à 10,2% en février

Le taux de chômage en Italie s'est élevé à 10,2% en février, en baisse de 0,1 point par rapport au mois précédent mais en hausse de 0,5 point sur un an, a annoncé mardi l'institut italien des statistiques "Istat".

Le taux de chômage des 15-24 ans a reculé de 1,2 point par rapport à janvier mais progressé de 2,6 point par rapport à la même période en 2020, et reste à un niveau très élevé, à 31,6%. Le taux de chômage des femmes s'est accru de 0,1 point en glissement

mensuel, à 11,1%, tandis que celui des hommes s'est tassé de 0,2 point, à 9,6%.

Le nombre de personnes à la recherche d'un travail a reculé de 0,3 point dans l'intervalle, soit 9.000 demandeurs d'emploi en moins.

Parallèlement, le taux d'emploi général de la population active est resté stable, à 56,5%, inférieur de 2,2 points à son niveau d'avant la pandémie de coronavirus en février 2020.

KHENCHELA

Un an de prison avec sursis à l'encontre de l'ancien président de l'APC d'El Ouldja

L'ancien président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Ouldja, dans la wilaya de Khenchela, a été condamné dans la nuit de dimanche à lundi à une année de prison avec sursis par le juge d'application des peines près la Cour de Khenchela, a-t-on indiqué de source judiciaire.

Selon la même source, l'ancien président de l'assemblée populaire communale d'El Ouldja est poursuivi pour des affaires de "faux et usage de faux de documents officiels" suite à des accusations portées à son encontre par un de ses adjoints, de "falsification de signature dans une délibération de la commune" et "dilapidation de deniers publics pour une valeur estimée à 49 millions de DA", a-t-on précisé.

L'expertise de l'écriture réalisée sur les documents présentés n'a relevé aucune ressemblance entre la signature de l'ancien président de l'APC d'El Ouldja et l'adjoint qui a saisi les instances judiciaires, outre le fait que le dossier présenté ne comporte pas de documents prouvant l'implication du concerné dans une affaire de dilapidation de deniers publics, a-t-on relevé.

Le parquet avait requis la perpétuité à l'encontre du prévenu, avant que le juge d'application des peines ne prononce une année de prison avec sursis au motif que "le dossier ne contient pas de preuves concrètes, ni d'éléments de preuve incriminant l'accusé dans les affaires dans lesquelles il est poursuivi", en le condamnant, toutefois, pour "négligence durant l'exercice de ses fonctions après qu'il ait été prouvé que des citoyens résidant en dehors de la commune avaient bénéficié du couffin de Ramadhan".

CAPDEL À KHENCHELA 2^{ème} session de formation à Babar

Une deuxième session de formation du projet d'intensification de la représentativité de la population sur le territoire de la commune de Babar (wilaya de Khenchela) s'est ouverte lundi dans le cadre du programme de renforcement des capacités des acteurs du développement local (CapDel), a déclaré le président de l'association de la cité urbaine Babar-1, bénéficiaire de la formation.

La formation de cinq jours, organisée au Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) "chahid Hafidhaoui Abdelhafidh" de la commune de Babar, s'inscrit dans le cadre de la concrétisation du programme de l'association de la cité "chahid Rekamé Amar" bénéficiaire du programme CapDel et est encadrée par le formateur Ayoub Laâssis assisté par le coordinateur local, Mahieddine Djebar.

Consacré au thème de "La démocratie participative", le stage bénéficie à 10 associations de quartiers, de villages, de dechras et de centres ruraux, a-t-il précisé.

Selon le président de l'association, le premier jour placé sous le slogan "consolider la société civile pour soutenir le développement local", a vu la présence du chef de daïra de Babar, du président et de membres de l'Assemblée populaire communale et du directeur du CFPA "chahid Hafidhaoui Abdelhafidh" de Babar.

La même source a ajouté qu'un premier stage a été organisé le mois passé pour la formation des présidents des associations activant sur le territoire de la commune de Babar pour permettre aux acteurs de la société civile de jouer un rôle majeur dans le processus de développement de la commune et de participer à la gouvernance locale en exécutant de micro-projets à effet bénéfique pour la vie des citoyens de la commune.

A noter que le programme CapDel financé par le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD) et l'Union européenne en partenariat avec le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a donné son aval en janvier passé pour le financement de trois projets associatifs à travers la commune de Babar sur un total de 29 projets associatifs de développement local.

Ils sont retenus à l'échelle nationale dans les huit communes pilotes de Djanet (Illizi), Timimoun (Adrar), Messaâd (Djelfa), Ghazaouet (Tlemcen), Djemila (Sétif), Ouled Ben Abdelkader (Chlef), El Khroub (Constantine) et Babar (Khenchela).

SOLIDARITÉ

L'Algérie a accordé une attention particulière aux enfants pour les protéger du coronavirus en 2020 (ministre)

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a déclaré, lundi, que l'Algérie avait accordé une attention particulière aux enfants pour les protéger de la propagation du coronavirus (Covid-19) tout au long de l'année 2020, a indiqué un communiqué du ministère.

Différentes catégories de la société ayant été touchées suite à la propagation de la pandémie en 2020, y compris les enfants, des dispositions et des mesures préventives ont été prises pour protéger les individus, à travers le respect des protocoles approuvés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et la mobilisation de tous les moyens humains et matériels nécessaires pour réduire les effets de la propagation du virus, a précisé la ministre qui a pris part aux travaux du 5^e congrès arabe de haut niveau des droits de l'enfant sur "les mécanismes de prise en charge de l'enfance dans la région arabe à l'ombre de la propagation du coronavirus".

L'Etat a accordé "une attention particulière" à la catégorie des enfants, en coordination avec les départements ministériels et organismes officiels chargés de l'enfance, qui consiste à prendre toutes les dispositions et à assurer toutes les voies à même de contribuer à la protection des enfants de cette pandémie, de manière à leur permettre de poursuivre nor-



malement leur vie sociale et leur cursus scolaire.

Les cours suspendus dans les établissements éducatifs, tous cycles confondus, y compris dans les écoles d'enseignement spécialisées ont été remplacés par un système d'enseignement numérique via Internet, des programmes de la télévision nationale outre la traduction instantanée des cours en langage des signes destinés aux élèves souffrant d'un handicap auditif, a-t-elle indiqué, ajoutant que tous les établissements et centres placés sous tutelle du secteur de la Solidarité natio-

nale destinés aux enfants ont bénéficié d'une opération de désinfection.

Et d'ajouter que le ministère concerné a donné de "fermes instructions" pour suspendre provisoirement les activités de tous les établissements d'accueil de la petite enfance dont le nombre est de 2.398, avant leur reprise graduelle avec seulement 50% de leur capacité, précise la même source, rappelant l'installation d'une cellule de suivi et de vigilance au niveau central pour veiller au suivi minutieux de tous les développements locaux concernant

les catégories prises en charge par le secteur notamment les enfants en sus de l'organisation de plusieurs caravanes de solidarité en faveur des familles défavorisées.

Selon la ministre, les enfants de l'Algérie ont bénéficié durant le confinement d'une large série de programmes culturels et scientifiques élaborés spécialement pour occuper leur temps libre en plus de plusieurs compétitions virtuelles et télévisées outre la mise à leur disposition d'un numéro vert pour signaler toute éventuelle violation.

A ce propos, Mme. Krikou a affirmé que ces dispositions prises en pleine propagation du nouveau coronavirus avaient pour objectif d'avantager l'intérêt suprême du pays.

Concernant l'action arabe commune, la même responsable a indiqué que la pandémie avait été une "précieuse" occasion en vue de renforcer la stratégie de numérisation des services en adoptant des techniques numériques modernes pour remédier aux lacunes générées par la pandémie.

ORGANISATION DES SECOURS

La gestion des plans d'organisation des secours objet d'un débat régional à EL Tarf

Le nouveau décret exécutif fixant les modalités d'élaboration et de gestion des plans d'organisation des secours (plans ORSEC) est venu "combler les lacunes et les carences relevées précédemment", a déclaré lundi à El Tarf le directeur de la planification opérationnelle à la Direction générale de la Protection civile.

A l'ouverture d'une rencontre régionale regroupant une vingtaine de wilayas dans l'Est et dans le Sud-est du pays, le commandant Keffous Mrizek a déclaré que le nouveau décret 19-59 du 2 février 2019 est appelé à "corriger les carences relevées dans le décret 85/231 du 25 août 1985 relatif aux modalités d'organisation des plans Orsec en vue d'une meilleure prise en charge de tout événement grave menaçant les

biens, les personnes et l'environnement, notamment les catastrophes liées aux risques majeurs". Aussi, cette rencontre, organisée au niveau de la maison de jeunes Ahmed Betchine du chef-lieu, vise à "uniformiser les données numériques des plans Orsec du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et ses démembrés et à expliquer aux participants ces nouveaux modèles", a-t-il précisé.

Selon le directeur local de la Protection civile, le colonel Abdelaziz Melbous, ce regroupement auquel ont pris part les chefs de service de la Protection générale et les chefs des bureaux des plans d'intervention des wilayas de Skikda, Oum Bouaghi, El Oued, Constantine, Annaba, Tébessa, Khenchela, Jijel,

Ouargla, Illizi, Guelma, Souk Ahras, Batna, Mila, Sétif et El Tarf, est le troisième du genre à l'échelle nationale après ceux de Bouira et Chlef.

Cette rencontre régionale a permis à trois intervenants, des représentants de la Direction générale de la Protection civile notamment, d'expliquer également "la manière d'utiliser les nouveaux canevas ainsi que les attributions et missions des différents intervenants en vue d'une coordination efficiente des actions à entreprendre", a affirmé la même source en faisant état d'un total de 26 décrets exécutifs élaborés.

Les travaux de cette rencontre seront sanctionnés par des recommandations en prévision de l'application de ce prochain dispositif de gestion des plans d'organisation des secours, a-t-on indiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

35 morts et 1.474 blessés au cours de la semaine écoulée

Trente-cinq (35) personnes ont trouvé la mort et 1.474 autres ont été blessées dans 1.229 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national au cours de la semaine écoulée (du 28 mars au 3 avril), indique un bilan hebdomadaire rendu public mardi par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été

enregistré au niveau de la wilaya de M'sila avec trois (03) personnes décédées et 51 autres blessées dans 35 accidents de la route, précise la même source.

Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période 176 opérations de

sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation physique, ainsi que 171 opérations de désinfection générale ayant touché l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés et les zones d'habitation. Par ailleurs, les

secours de la Protection civile ont effectué 1.125 interventions pour procéder à l'extinction de 743 incendies urbains, industriels et au tres.

Ils ont également effectué 4.127 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

VOYAGES - TOURISME

Nouvelle-Zélande et Australie espèrent en avril une "bulle" où voyager librement

La Nouvelle-Zélande a approuvé mardi le principe d'une "bulle" avec l'Australie au sein de laquelle les ressortissants des deux pays pourraient voyager sans quarantaine, en espérant que celle-ci se concrétisera à la mi-avril.

"Je peux confirmer que les voyages sans quarantaine débuteront dans moins de deux semaines, le 18 avril à 11:59", a annoncé la Première ministre néo-zélandaise Jacinda Ardern.

Cette "bulle" devrait donc ouvrir un peu plus d'un an après que l'archipel du Pacifique Sud a fermé ses frontières en raison de la pandémie.

L'Australie a de son côté en partie ouvert son territoire aux Néo-Zélandais il y a six mois, leur permettant de se rendre dans certains Etats sans avoir de quarantaine à observer.

La Nouvelle-Zélande, qui n'a enregistré que 26 décès liés au Covid-19, est l'un des pays qui a été le plus efficace face à la pandémie, profitant à



plein de son isolement géographique.

Avec moins d'un millier de décès pour une population de 25 millions d'habitants, l'Australie a également été

saluée pour sa gestion de l'épidémie.

L'économie néo-zélandaise a considérablement souffert de l'absence de tourisme étranger sur son sol depuis

plus d'un an. Le secteur touristique local espère que la "bulle" permettra d'injecter jusqu'à un milliard de dollars néo-zélandais (600 millions d'euros) dans l'économie nationale. Mme Ardern a exhorté les Australiens à profiter de cette opportunité, à l'approche de la saison des sports d'hiver en Nouvelle-Zélande. "Nous sommes un endroit sûr pour venir en famille", a-t-elle dit lors d'une conférence de presse.

Plusieurs pays d'Asie-Pacifique travaillent sur des projets similaires de "bulle".

Taiwan et l'archipel des Palaos, dans le Pacifique, en ont inauguré un jeudi, avec là aussi l'espoir de soutenir leur industrie touristique durement éprouvée par la pandémie.

INONDATIONS EN INDONÉSIE ET AU TIMOR ORIENTAL
Plus de 150 morts

Au moins 157 personnes ont péri et des dizaines d'autres sont portées disparues dans les inondations et les glissements de terrain générés par le cyclone tropical Seroja en Indonésie et au Timor oriental, selon un nouveau bilan annoncé mardi.

Le centre indonésien de gestion des catastrophes a fait état de 130 morts dans plusieurs îles proches du Timor oriental, où 27 décès ont aussi été recensés.

Le précédent bilan pour les deux pays

était de 113 morts. En Indonésie, les sauveteurs luttent pour tenter de retrouver plus de 70 personnes portées disparues, utilisant parfois des pelleteuses pour retirer les débris accumulés lors du passage du cyclone. Les pluies torrentielles de ces derniers jours ont généré des crues soudaines et des glissements de terrain, emportant parfois des habitations. Plus de 10.000 personnes ont trouvé refuge dans des centres d'évacuation. De nombreuses mai-

sons, routes et ponts étaient recouverts de boue et d'arbres déracinés, ce qui compliquait la tâche des sauveteurs tentant d'atteindre les zones les plus touchées.

"On risque encore de voir une météo extrême dans les jours qui viennent" en raison du cyclone, a déclaré le porte-parole de l'agence indonésienne de gestion des catastrophes Raditya Jati.

La tempête progresse désormais en direction de la côte ouest de l'Australie.

BANGLADESH

Le bilan du naufrage d'un ferry s'alourdit à 34 morts

Le bilan du naufrage d'un ferry dimanche au Bangladesh s'est alourdi à 34 morts avec la découverte de six nouveaux corps, tandis que deux personnes restent portées disparues, ont indiqué mardi des responsables. Le ferry transportait une cinquantaine de personnes au départ de Narayanganj (centre) lorsqu'il a coulé à la suite d'une collision dimanche avec un cargo de plus grande dimension.

Les passagers tentaient de rentrer chez eux après que le gouvernement a institué un confinement national de sept

jours à partir de lundi pour lutter contre une récente augmentation des cas de Covid-19.

Les autorités avaient interrompu les recherches lundi après avoir déposé le navire de la rivière Shitalakshya, fortement polluée, et trouvé 22 corps. Mais sous la pression de parents de personnes toujours disparues, les sauveteurs ont repris leurs opérations lundi soir, survolant avec des hélicoptères les eaux boueuses à la recherche de victimes.

"Selon les témoignages de proches, au moins deux per-

sonnes sont toujours portées disparues", a indiqué un responsable local, Mustain Billah. En vertu du confinement annoncé pour sept jours en réaction à une hausse des cas de Covid-19, tous les transports intérieurs étaient suspendus lundi et les magasins et centre commerciaux fermés.

Les accidents de ferry sont fréquents au Bangladesh, un pays de deltas traversés par des centaines de rivières.

Des millions de personnes sont fortement tributaires des ferries pour leur transport, en particulier dans la

région côtière du sud du pays, mais les navires sont peu sûrs. Les experts attribuent la plupart des accidents à un mauvais entretien des navires, à des normes de sécurité laxistes dans les chantiers navals et à la surpopulation. En juin de l'année dernière, un ferry avait coulé à Dacca après avoir été heurté par un autre bateau, et au moins 32 personnes avaient péri. En février 2015, au moins 78 personnes avaient péri quand un navire surchargé est entré en collision avec un cargo dans un fleuve du centre du pays.

GHANA

60 dauphins et des poissons échoués sur les plages

Des bancs de poissons et une soixantaine de dauphins se sont échoués pendant le week-end sur trois plages des côtes ghanéennes, sans que les causes n'aient pu être pour l'instant déterminées, ont fait savoir lundi les autorités et des sources locales.

"En arrivant sur la plage, l'équipe a remarqué un grand nombre de petits poissons pélagiques (qui vivent en pleine eau, ndlr) et des espèces démersales (qui vivent près du fond, ndlr) échoués sur la plage", a déclaré le directeur général de la Commission nationale des Pêches, Michael Arthur-Dadzie, dans un communiqué, repris par des médias.

"Selon les premières observations, les poissons ne présentaient aucune lésion ni aucune blessure", peut-on lire dans le communiqué, qui précise que des échantillons ont été emmenés vers un laboratoire pour tenter d'élucider les causes de ce phénomène rare. "Nous avons compté environ 60 dauphins morts et d'autres petits poissons", a de son côté déclaré Samuel Obeng, un pêcheur local à la presse. "C'est étrange, et on ne peut pas vraiment dire ce qu'il s'est passé, probablement en haute mer, pour que des espèces rares comme ça échouent ici." Le Ghana est situé dans le golfe de Guinée. Près d'un quart de sa population vit sur ses 550 kilomètres de côtes bordant l'océan Atlantique.

USA - ENVIRONNEMENT

Une possible deuxième fissure dans un réservoir d'eaux usées en Floride

Une possible deuxième fissure a été détectée dans le réservoir d'eaux usées d'une ancienne usine de phosphate en Floride, qui menace de rompre et de provoquer une immense inondation ainsi qu'un éventuel désastre environnemental, ont indiqué lundi les autorités. "Un drone infrarouge a identifié une signature qui pourrait indiquer une deuxième fissure" dans le réservoir de Piney Point, a affirmé à la presse Jake Saur, directeur de la sécurité publique du comté de Manatee, sur la côte Ouest de cet Etat américain. Les ingénieurs sont en train d'évaluer la nouvelle situation, a-t-il ajouté. Et les experts continuent de pomper de l'eau hors du réservoir afin d'y réduire la pression, au rythme de plus de 130.000 mètres cubes par jour. L'état d'urgence a été déclaré afin d'allouer de nouveaux fonds pour affronter cette potentielle crise sur le site industriel de Piney Point, une ancienne usine de phosphate, composé servant à la production d'engrais. L'eau contaminée est en train d'être déversée dans la baie de Tampa pour éviter que la région soit inondée, bien que cette solution menace un écosystème fragile dont dépend la vie marine mais aussi le tourisme.

SÉNÉGAL

Des techniciens viennent à bout de l'incendie d'un puits de gaz

Des techniciens sont venus à bout après presque quatre mois d'efforts de l'incendie d'un puits de gaz qui avait jeté l'alarme parmi les populations locales dans l'ouest du Sénégal, a annoncé lundi la société pétrolière nationale (Petrosen).

"Rendons grâce à Dieu, les puits de Ngadiaga, en flammes depuis le 19 décembre, est enfin maîtrisé", a indiqué dans un communiqué le porte-parole de Petrosen, Ibrahim Bachir Dramé. "Grâce au travail acharné des équipes pluridisciplinaires de Fortesa et de Halliburton, le feu est complètement éteint, le gaz n'arrive plus", a ajouté le porte-parole de Petrosen, co-exploitant avec Fortesa du champ gazier de Ngadiaga.

Devant la difficulté à maîtriser l'incendie, le groupe de services pétroliers américain Halliburton avait été appelé à la rescousse. Les puits exploités depuis le début des années

2000, l'un des 11 du champ de Ngadiaga dans la région de Thiès, a pris feu à cause d'une fuite lors de travaux de forage. Il s'agissait de relier au réseau de production une couche inférieure de gaz censée compenser l'épuisement de la couche supérieure.

La fuite a provoqué des flammes spectaculaires qui ont semé la peur chez les habitants des localités voisines ainsi que des inquiétudes pour l'environnement.

La production du champ de Ngadiaga est entièrement achetée par la Sococim, une cimenterie près de Dakar, où elle est acheminée par 36 km de pipeline, selon Petrosen.

Le gaz onshore de Ngadiaga, découvert en 1993, est différent de celui offshore découvert ces dernières années à la frontière Sénégal/Mauritanie, que ces deux pays sont convenus d'exploiter prochainement en commun.

ESPAGNE

Arrestation d'une centaine de trafiquants de drogues en provenance du Maroc

La Garde civile espagnole a arrêté samedi une centaine de trafiquants de drogues en provenance du Maroc, rapporte la Garde civile espagnole dans un communiqué relayé par des médias.

En tout, plus de 5.000 kilos de haschich marocain et 230 kilos de plants de marijuana ont été saisis, dans le cadre d'une vaste opération contre le trafic de drogue, précise la Garde civile espagnole citée par Europa Press.

Les trafiquants de drogue arrêtés, en plus du Maroc, opéraient aussi dans la ville sévillane de Dos

Hermanas et les ports de La Línea de la Concepción (Cadix) et Manilva (Malaga). "Ces trafiquants, membres d'une organisation criminelle, fournissaient à d'autres organisations criminelles des bateaux, du carburant, de la nourriture et des équipages".

Ce qui a conduit la police à ouvrir une enquête, laquelle a permis de découvrir qu'une organisation avait lancé les bateaux entre les villes de Sévillas d'Isla Mayor et Puebla del Río, une zone marécageuse et donc difficile d'accès".

STRUCTURES - BLIDA Transfert "bientôt" du service pédiatrique de l'hôpital Hassiba Ben Bouali à l'hôpital Ferroudja



Le service pédiatrique de l'hôpital Hassiba Ben Bouali de Blida (ex-Ben Boulaïd) sera "bientôt" transféré à l'hôpital Ferroudja une fois ses travaux de réaménagement parachevés, a-t-on appris lundi du directeur de la Santé de la wilaya.

Le transfert du service pédiatrique de l'hôpital Hassiba Ben Bouali du centre ville de Blida vers l'hôpital Ferroudja qui fait actuellement l'objet de travaux de réfection et de réhabilitation suite au transfert de ses services vers le CHU Franz Fanon "interviendra dans les trois prochains mois", a indiqué à l'APS le directeur de la santé Ahmed Djemai.

Signalant le "parachèvement prochain des travaux d'aménagement, en cours, à l'hôpital de Ferroudja, pour lesquels une enveloppe de 170 millions de dinars a été affectée", le responsable de la santé a fait part du transfert programmé, dans une première étape, du bloc de chirurgie pédiatrique, du bloc de radiologie et du laboratoire, avant le transfert dans, une phase ultérieure, du bloc du cancer pédiatrique".

M. Djemai a signalé, par ailleurs, l'affectation d'une dotation supplémentaire de 70 millions DA pour la réfection du bloc du cancer pédiatrique en vue d'assurer une prise en charge adéquate des enfants malades "requérant une attention particulière tout au long de leur séjour à l'hôpital, ceci d'autant plus que ce service fait l'objet d'une grande pression en raison de l'accueil de cas de différentes wilayas du pays", a indiqué Ahmed Djemai.

"Une fois évacué, le service pédiatrique de l'hôpital Hassiba Ben Bouali sera exploité dans l'extension du service obstétrique et d'accouchement qui, lui aussi, enregistre une importante pression ayant dépassé ses capacités d'accueil car accueillant de nombreuses femmes enceintes de wilayas voisines", a indiqué le directeur de la santé de Blida.

OUARGLA 54 cas de piqûres de scorpion aux deux premiers mois de 2021

Au moins 54 cas de piqûres de scorpion ont été enregistrés au cours des mois de janvier et février 2021 à travers la wilaya d'Ouargla, a indiqué mardi la Direction de la santé et de la Population (DSP).

La catégorie des 15-49 ans, dont 39 hommes, a constitué la grande majorité des victimes, sans causer heureusement de décès, et dont une trentaine ont été piqués dans les domiciles, a-t-on précisé.

Le nombre précité de victimes est, cependant en baisse par rapport aux 38 personnes ayant été piquées sur la même période de l'année dernière, a-t-on ajouté.

La wilaya d'Ouargla a déploré l'année dernière un total de 2.230 cas d'empoisonnement dus aux piqûres de scorpion, ayant entraîné quatre (4) décès, rappelle la DSP qui confirme aussi la courbe descendante des cas d'empoisonnement ces dernières années, sachant qu'auparavant le taux avoisinait, voire dépassait, les 5.000 cas/an.

Un recul expliqué notamment par les campagnes périodiques de sensibilisation aux dangers de cet insecte dangereux, organisées par le secteur, en coordination avec divers partenaires, notamment la protection civile et le mouvement associatif, en plus des campagnes de ramassage de scorpions remis à l'Institut Pasteur pour la confection du sérum anti-venin de scorpion.

140 nouveaux cas, 102 guérisons et 4 décès

Cent quarante (140) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 102 guérisons et 4 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué mardi le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 117.879 dont 140 nouveaux cas durant les dernières 24 heures, celui des décès à 3.112 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 82.096 cas, précise le communiqué.

Par ailleurs, 19 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la même source.

En outre, 17 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 29 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors 4 wilayas ont recensé plus de 10 cas.

Le ministère rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.



RAMADHAN - SENSIBILISATION

Campagne de sensibilisation aux orientations sanitaires au profit des personnes âgées

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou a annoncé lundi à Alger en compagnie du Secrétaire d'Etat chargé de la réforme hospitalière, Smaïl Mesbah, au lancement officiel d'une campagne de sensibilisation aux orientations sanitaires à l'adresse des personnes âgées durant le mois de Ramadhan.

A cette occasion, Mme.

Krikou a affirmé que "les activités de cette campagne qui se poursuivra tout au long du mois sacré, se dérouleront dans diverses wilayas afin de sensibiliser les personnes âgées, notamment les malades chroniques tout en insistant sur le respect des gestes barrières contre la propagation du nouveau coronavirus".

Et d'ajouter que cette campagne sera animée par les cellules de proximité composées de médecins et de psychologues relevant de l'Agence de développement social (ADS) placée sous la tutelle du ministère de la solidarité nationale et ce, en collaboration avec les secteurs de la Santé et des Affaires religieuses, souligne



le ministre. En outre, elle a fait état d'un programme de sensibilisation qui sera élaboré pour ces cellules et l'exploitation de plusieurs espaces à travers les quartiers et zones urbaines parallèlement à d'autres activités tout au long du mois sacré dont des caravanes de solidarité au profit des catégories vulnérables. Pour sa part, le Secrétaire d'Etat chargé de la réforme hospitalière s'est félicité des mesures préventives prises par le ministère de la Solidarité nationale en matière d'application du protocole sanitaire préventif contre la pandémie au niveau des établissements spécialisés relevant du sec-

teur, tels que les foyers pour personnes âgées, à l'effet de préserver leur santé.

Il a également souligné l'importance de la campagne de sensibilisation lancée en prévision du mois de Ramadhan visant le respect des conseils préventifs des médecins sur le jeûne notamment chez les personnes âgées.

Le directeur général de la prévention au ministère de la Santé, Djamel Fourar a, quant à lui, rappelé le programme de sensibilisation sur le jeûne et la santé tracé annuellement par la tutelle durant le mois de Ramadhan, notamment au profit des personnes âgées et

des malades chroniques.

Il est élaboré un guide portant une série de conseils santé et les démarches à suivre durant le mois sacré pour prémunir la santé de cette catégorie, a-t-il ajouté.

Un exposé sur la stratégie du secteur de la solidarité nationale en matière de prise en charge des personnes âgées a été présenté durant cette rencontre.

Cette politique nationale s'appuie sur une approche intégrée ralliant la protection juridique, la prise en charge sociale, la santé et les mécanismes de sa concrétisation.

D'après les données de cet exposé, le réseau institutionnel spécialisé dans la prise en charge des personnes âgées est composé de 31 établissements couvrant 26 wilayas et assurant une prise en charge dans les domaines médical, social, psychologique et des loisirs.

Le nombre de pensionnaires des foyers pour personnes âgées s'élève à 1.597, dont 706 femmes.

Quelque 101 pensionnaires dont 67 femmes ont été réinsérés au sein de leurs familles par le ministère de la Solidarité nationale.

COVID-19

La santé publique à l'épreuve de la Covid-19 au centre d'une conférence-débat à Oran

La santé publique à l'épreuve de la Covid-19 a été au cœur d'une conférence-débat, animée au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran par le chargé de la cellule de suivi des enquêtes épidémiologiques auprès du président la République, Pr Mohamed Belhocine.

Pr Belhocine a souligné que la Covid-19 a mis à rude épreuve le système de santé en Algérie, ajoutant que de cette crise sanitaire engendrera des changements profonds des para-

diges sanitaires. Pour le spécialiste, la crise sanitaire engendre un retour à la situation zéro d'excellence et le résultat est des changements majeurs dans les paradigmes économiques, sociaux et sanitaires. S'agissant des enquêtes épidémiologiques menées dans les différentes régions du pays, il a indiqué que les moyens dont disposent les autorités locales et l'engagement dans les enquêtes sont variables, ce qui donnent des résultats variables.

Pr Belhocine a fait savoir qu'une

dizaine de wilayas ont mis à profit une application téléchargeable sur un Smartphone, dans les enquêtes épidémiologiques, notamment les wilayas du Centre (Bouira, T ipaza, Blida, Tizi Ouzou), ce qui a permis de mener un nombre important d'enquêtes à leur niveau et de définir les personnes contaminées en un temps record.

Les autres wilayas n'ont pas opté pour cet outil d'enquête malgré ses avantages, a-t-il conclu.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

INDE

Plus de 100.000 nouveaux cas, restrictions accrues à Bombay

L'Etat indien le plus touché par le nouveau coronavirus, qui comprend la mégalopole de Bombay, a mis en place de nouvelles restrictions lundi, alors que le pays a enregistré pour la première fois plus de 100.000 nouveaux cas en 24 heures.

Ces dernières semaines, une nouvelle vague a porté le total de cas depuis le début de la pandémie dans le pays à 12,5 millions, et le nombre des décès à 165.000.

Dans le seul Etat du Maharashtra, le plus touché, près de 60.000 nouveaux cas ont été enregistrés sur les dernières 24 heures - pour 110 millions d'habitants.

Les autorités locales ont décidé dimanche d'avancer le couvre-feu sanitaire de 20 à 19h, d'appliquer un confinement le week-end, de fermer non seulement les bars et restaurants, cinémas, piscines, lieux de cultes et lieux



publics, mais également les bureaux privés, et d'interdire toute réunion de plus de quatre personnes. Le

Premier ministre indien, Narendra Modi, a annoncé une grande campagne pour faire prendre conscience à

la population des gestes barrières nécessaires, "avec l'accent sur le port du masque à 100%, les mesures d'hygiène dans les lieux publics et au travail, ainsi que dans les lieux de soins".

Dans la capitale New Delhi, les autorités locales ont écarté tout retour au confinement, malgré une augmentation du nombre de cas, mais la police a reçu des instructions pour distribuer des amendes à ceux qui ne portent pas de masque.

L'Inde a pour l'instant administré près de 80 millions de doses de vaccin à la population.

VACCIN

La France démarre cette semaine la production de vaccins

La production de vaccins en France contre le Covid-19 doit commencer mercredi, chez le sous-traitant français Delpharm, a indiqué lundi des sources auprès du ministère français de l'Economie et des Finances, confirmant des informations de presse.

"La production doit commencer cette semaine, en l'occurrence mercredi chez Delpharm, dans son usine de Saint-Rémy-sur-Avre (nord-ouest de la France), pour (le compte du laboratoire allemand) BioNTech", partenaire de l'américain Pfizer, a indiqué le ministère. "Ils vont commencer par la production de lots-tests dans un premier temps, pour s'assurer que tout est conforme aux standards de qualité attendus et basculeront ensuite le plus rapidement possible sur de la production de lots commerciaux", a-t-on précisé de même source. Le ministère a rappelé que le sous-traitant Delpharm faisait partie des entreprises soutenues ces derniers mois par l'Etat français, via l'appel à manifestation d'intérêt annoncé à la mi-juin 2020, et elle va grâce à ce soutien pouvoir mettre en flacons pour l'alliance Pfizer/BioNTech.

Concernant la capacité de production, "les entreprises ne souhaitent pas à ce stade communiquer sur le volume attendu", selon le ministère.

Car outre Delpharm, le Suédois Recipharm va produire des vaccins pour l'entreprise américaine Moderna, "à horizon mi-avril", dans son usine française de Monts (ouest).

Le façonnier Fareva devrait lui lancer "fin mai, début juin" la production du CureVac, qui est encore soumis à la condition d'autorisation de mise sur le marché.

Enfin, le Français Sanofi va produire pour Janssen (filiale de Johnson & Johnson), à Marcy-l'Etoile (sud-est).

"Quand on met tout ça bout à bout, on est sur au moins 250 millions de doses qui sortiront des sites français d'ici à la fin de l'année, en cumulé", a précisé le ministère français de la santé.

GRANDE BRETAGNE

2.762 nouveaux cas de coronavirus et 26 décès

Quelque 2.762 personnes au Royaume-Uni ont été testées positives au COVID-19, portant le nombre total de cas de contamination dans le pays à 4.362.150, selon les chiffres officiels publiés lundi.

Le pays a également enregistré 26 nouveaux décès liés au coronavirus sur la même période.

Le nombre total des décès liés au coronavirus au Royaume-Uni s'élève désormais à 126.862, selon ces statistiques. Ces chiffres ne comptabilisent que les personnes décédées dans les 28 jours suivant leur premier dépistage positif.

Plus de 31,6 millions de personnes au Royaume-Uni ont reçu leur première dose de vaccin contre le corona-

virus, selon les nouveaux chiffres officiels. Le Premier ministre britannique, Boris Johnson, doit donner une conférence de presse à Downing Street plus tard ce lundi.

Il devrait y annoncer une nouvelle phase d'assouplissement du confinement, et confirmer qu'un système de notation par couleur des pays étrangers sera mis en place lorsque les voyages à l'étranger reprendront.

Il est également probable que M. Johnson présente un projet de mise en place de passeport coronavirus dans le cadre des efforts du pays pour revenir à la normalité.

Les autorités britanniques ont annoncé plus tôt lundi que tout le monde en Angleterre aura le droit de

bénéficier d'un dépistage rapide et gratuit du COVID-19 deux fois par semaine à dater de vendredi dans le cadre d'une extension du programme de dépistage du gouvernement.

Les kits de dépistage à écoulement latéral, permettant d'obtenir des résultats en 30 minutes environ, seront disponibles gratuitement auprès des sites de dépistage et pharmacies et par envoi postal. Les experts ont mis en garde que malgré les progrès de la campagne de vaccination, le Royaume-Uni n'était "pas encore tiré d'affaires", et des inquiétudes subsistent concernant la propagation des nouveaux variants ainsi que la troisième vague de pandémie sur le continent européen.

IRAN

13.890 nouveaux cas en 24 heures

Le nombre des nouvelles infections au nouveau coronavirus (Covid-19) en Iran est à son plus haut niveau depuis quatre mois avec 13.890 nouveaux cas confirmés au cours des dernières 24 heures, selon des chiffres du ministère de la Santé publiés lundi.

La ville de Téhéran est maintenant classée "rouge" et seules les activités économiques dites essentielles (alimentation, santé...) sont autorisées.

Au cours des dernières 24 heures, 13.890 nouveaux cas confirmés ont été

recensés dans les centres de dépistage du pays, a indiqué la porte-parole du ministère, Sima Sadat Lari, cité par des médias.

Le nombre de nouveaux cas quotidiens est à son plus haut depuis le 4 décembre (13.922) et s'approche du pic de 14.051 nouveaux cas confirmés atteint le 28 novembre.

Le nombre des nouveaux décès dus liés au coronavirus est de 172 décès, soit le niveau le plus élevé depuis le 23 décembre. Le ministre de la Santé ira-

nien, Saïd Namaki, a annoncé plutôt dans la journée, que les villes iraniennes "s'attendent à une nouvelle vague de Covid-19".

"Nous nous trouvons actuellement dans une situation très difficile" et l'établissement sanitaire du pays rencontre des difficultés, a-t-il noté.

Les Iraniens ont fêté Norouz, le Nouvel An iranien le 21 mars.

Le pays a signalé à ce jour, plus de 1,9 million de cas d'infections au nouveau coronavirus avec plus de 63.000 décès.

PORTUGAL

Début de la deuxième étape d'un déconfinement progressif

Musées, collèges et terrasses de café rouvrent lundi au Portugal plus de deux mois après leur fermeture, deuxième étape d'un plan de déconfinement progressif pour éviter une reprise de l'épidémie de Covid-19 qui a durement frappé le pays en début d'année, selon les autorités.

Après la réouverture des écoles primaires le 15 mars dernier, c'était au tour des collégiens de reprendre le chemin de leurs établissements.

"On tourne une page en espérant qu'il n'y aura pas de retour en arrière", a salué le président portugais Marcelo Rebelo de Sousa.

Les autres secteurs d'activité qui rouvrent au public devront observer des règles sanitaires strictes.

Les cours collectifs restent interdits

dans les salles de sport et les rassemblements sont limités à quatre personnes par table sur les terrasses de café. Confronté à une explosion des cas de Covid-19 après les fêtes de fin d'année, qui a provoqué une saturation des hôpitaux, le gouvernement avait imposé un deuxième confinement général à la mi-janvier, suivi une semaine plus tard par la fermeture des écoles.

Pour favoriser ce retour en sécurité dans les écoles, le gouvernement s'appuie sur un dépistage de masse et un plan de vaccination du personnel enseignant.

Selon le plan de déconfinement du gouvernement, les lycées, les universités et les salles de spectacle devront attendre jusqu'au 19 avril pour rouvrir

et les restaurants devront attendre début mai.

La situation sanitaire est réévaluée toutes les deux semaines avec la possibilité d'introduire des restrictions dans les municipalités affichant le plus grand nombre de cas, selon le plan du gouvernement.

Pendant cette période, les autorités ont décidé de maintenir les restrictions de voyages.

Les vols en provenance et à destination du Brésil et du Royaume-Uni restent suspendus pour limiter la propagation des nouveaux variants du coronavirus, tandis que les contrôles aux frontières terrestres entre le Portugal et l'Espagne, dont le passage est limité à quelques exceptions, ont été prolongés jusqu'à la mi-avril.

Washington veut faire "beaucoup plus" dans l'accès mondial aux vaccins

Les Etats-Unis veulent faire "beaucoup plus" dans leurs livraisons de vaccins anti-Covid aux pays étrangers et ne demanderont pas de "faveurs" en échange, a affirmé lundi le chef de la diplomatie Antony Blinken.

L'objectif du gouvernement de Joe Biden d'offrir un vaccin à 90% de la population des Etats-Unis sera bientôt atteint et Washington envisage de livrer un probable surplus de vaccins à d'autres pays plus en retard dans leur propre campagne, a-t-il assuré.

"Nous explorons les options pour partager plus avec d'autres pays qui vont de l'avant."

Nous pensons pouvoir faire beaucoup plus", a souligné M.

Blinken.

Promettant de "faire aussi vite que possible", il a annoncé la nomination de Gayle Smith comme coordinatrice américaine de la lutte mondiale contre le coronavirus et pour la sécurité sanitaire.

Ancienne responsable de l'agence américaine pour le développement international USAID, elle a également participé à la lutte contre Ebola, la malaria, la tuberculose ou le VIH.

Elle était jusqu'ici à la tête de l'ONG ONE - co-fondée par le chanteur de U2, Bono, en 2004 - qui lutte contre l'extrême pauvreté et les maladies évitables, particulièrement en Afrique.

Antony Blinken a assuré que les Etats-Unis ne feraient pas de favoritisme, dans une critique voilée de la Chine et de la Russie, qui multiplient les annonces de livraisons de doses à travers le monde dans le cadre d'une "diploma-

THYROÏDE 10 QUESTIONS CLÉS SUR LES TROUBLES THYROÏDIENS

Une glande thyroïde en bon état de marche est la clé d'un bon état général. Mais pas toujours facile de savoir si elle a vraiment des ratés et comment corriger au mieux les déséquilibres.

QUELLES SONT LES CAUSES DES TROUBLES DE LA THYROÏDE ?

Le plus souvent, il s'agit d'une atteinte auto-immune. Dans l'hyperthyroïdie, l'organisme produit des anticorps qui stimulent la libération d'hormones thyroïdiennes. C'est la maladie de Basedow. Dans l'hypothyroïdie, les anticorps détruisent les cellules de la thyroïde, entraînant une diminution de la synthèse d'hormones. C'est la maladie de Hashimoto. Certains médicaments peuvent jouer les perturbateurs : notamment ceux qui contiennent de l'iode, comme l'amiodarone, utilisée contre les troubles du rythme cardiaque. L'hyperthyroïdie peut aussi être due à la présence d'un ou de plusieurs nodules qui fonctionnent de façon excessive ou à une surcharge iodée d'origine radiologique. À l'inverse, une carence en iode peut provoquer une hypothyroïdie.

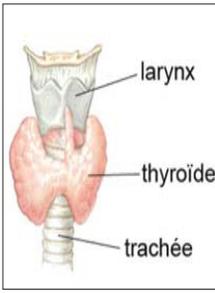
UN NODULE EST-IL FORCÉMENT CANCÉRÉUX ?

« Les nodules de la thyroïde sont très fréquents, mais la majorité d'entre eux ne sont pas cancéreux », rassure le Pr Marie-Christine Vantghem, endocrinologue. Lorsqu'on en détecte un à la palpation, le médecin prescrit une échographie. Celle-ci permet de différencier les nodules bénins de ceux qui sont suspects. En cas de suspicion de cancer, on fait une cytoponction. C'est elle qui permet d'orienter ou non vers un cancer de la thyroïde.

EN CAS D'HYPOTHYROIDIE, FAUT-IL CONSOMMER PLUS D'IODÉ ?

La thyroïde a besoin d'un apport quotidien de 150 µg (microgrammes) d'iode à l'adolescence et à l'âge adulte, de 200 µg pendant la grossesse et l'allaitement. On en trouve dans les aliments d'origine marine (poissons, crustacés, coquillages...).

mais aussi dans les œufs, les produits laitiers et céréalières et certains fruits et légumes (haricots). Dans les zones montagneuses (où l'on consomme peu ces produits), la carence sévère en iode entraîne (et entraîne encore dans certains pays) une forme d'hypothyroïdie avec goitre.



C'est-à-dire avec une augmentation de volume de la glande, qui tente de produire plus d'hormones, associée à un retard mental. C'est l'origine de la fameuse insulte du capitaine Haddock : « crétin des Alpes » ! Sous l'impulsion de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), la plupart des pays ont opté pour l'iodation du sel : désormais, les fabricants sont tenus d'ajouter 10 à 15 µg d'iode par gramme de sel. Et les carences sévères en iode sont devenues très peu fréquentes. « Une supplémentation est donc rarement nécessaire, sauf pendant la grossesse », indique le Pr Vantghem.

LES NODULES DOIVENT-ILS ÊTRE OPÉRÉS ?

La présence de nodules dans la thyroïde est un phénomène très fréquent, qui augmente avec l'âge. Beaucoup n'entraînent aucun symptôme ou ne sont pas gênants. Le recours à la chirurgie est nécessaire lorsque le nodule est cancéreux, si le volume de la glande entraîne un risque de compression ou que l'hypersécrétion hormonale est difficile à limiter par les médicaments. L'ablation de la thyroïde peut être partielle (un seul nodule localisé ou une petite tumeur) ou le plus souvent totale (plusieurs nodules, tumeur diffuse). Dans le second cas, le pa-

tient devra ensuite prendre de la lévothyroxine pour compenser l'absence d'hormones thyroïdiennes. « Après l'ablation d'un cancer thyroïdien, un traitement par iode radioactif peut être nécessaire en complément. Le recours à la chimiothérapie, en revanche, est rarement nécessaire », précise le Pr Vantghem.

LES CANCERS DE LA THYROÏDE SONT-ILS PLUS NOMBREUX ?

Oui, entre 1982 et 2012, le nombre de nouveaux cas de cancer de la thyroïde en France a augmenté au rythme de 6 % par an ! En 2015, on l'a estimé à 2 783 chez les hommes et à 7 317 chez les femmes, le nombre de cas observés étant plus important entre 50 et 74 ans. Mais « seulement » 143 hommes et 215 femmes en sont décédés. « La plupart des cancers de la thyroïde se soignent en effet très bien », précise le Pr Vantghem.

COMMENT EXPLIQUER CETTE AUGMENTATION ?

Elle est surtout due à l'évolution des pratiques médicales : les tumeurs sont mieux détectées, y compris les plus petites, qui passaient inaperçues auparavant. Ce sont d'ailleurs ces microcancers (tumeurs inférieures à 1 cm) qui ont le plus augmenté. Néanmoins, certains facteurs de risque ont été identifiés, comme par exemple l'exposition, pendant l'enfance, aux rayonnements ionisants. Les rayons X sont donc à utiliser avec parcimonie chez les enfants.

L'ACCIDENT DE TCHERNOBYL-A-T-IL JOUÉ UN RÔLE ?

En Biélorussie, en Russie et en Ukraine, territoires très contaminés par les retombées de l'accident de Tchernobyl, on a observé une augmentation importante du nombre de cancers de la thyroïde, en particulier chez ceux qui étaient enfants à l'époque.

En France, où la contamination a été considérée comme 100 fois moins importante, les études épidémiologiques ne sont pas parvenues à établir un lien clair avec la catastrophe nucléaire. Curieusement, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, départements parmi les plus exposés aux retombées ra-

dioactives de l'accident, sont, avec la Manche, ceux où l'incidence du cancer de la thyroïde est la plus faible. Ceux où l'incidence est élevée sont l'Isère, la Gironde et la Vendée.

LES MÉDECINES DOUCES PEUVENT-ELLES AIDER ?

« Elles ne peuvent pas traiter le dysfonctionnement de la thyroïde lui-même », répond Le Dr Valérie Foussier, endocrinologue. Mais « elles peuvent aider certains patients à mieux maîtriser leur stress, ce qui est justement très difficile chez ceux qui souffrent d'hyperthyroïdie. D'autant que, comme pour de nombreuses maladies auto-immunes, le stress contribue à l'apparition des symptômes. » Réduire son stress, par la méditation, la pratique d'un sport ou le recours à certaines médecines douces peut donc avoir des effets bénéfiques.

LE LEVOTHYROX® PEUT-IL ÊTRE REMPLACÉ PAR UN GÉNÉRIQUE ?

L'équilibre obtenu grâce au Levothyrox® est si fragile (on parle de « marge thérapeutique étroite ») que ce médicament est l'un des rares que les pharmaciens ne sont pas autorisés à remplacer par un générique. Néanmoins, même s'ils y étaient autorisés, ils ne le pourraient pas : l'année dernière, le générique commercialisé par Biogaran a été retiré du marché en raison d'un problème de stabilité du principe actif. Mais suite à l'affaire du Levothyrox®, le laboratoire a annoncé le 19 septembre dernier qu'il allait en relancer la production. Quel qu'il en soit, si le médicament que l'on prend ne pose pas de problème, mieux vaut ne pas en changer. Si c'est une première prescription, le choix du générique peut se discuter avec le médecin.

QUELS EXAMENS POUR EXPLORER LA THYROÏDE ?

En cas de symptômes évocant des troubles de la thyroïde, le médecin commence par palper la glande et par évaluer son fonctionnement par une prise de sang. Ce n'est qu'en cas d'anomalie que les deux autres examens sont éventuellement demandés.

Hyperthyroïdie : reconnaître les symptômes

L'hyperthyroïdie, c'est-à-dire l'excès de sécrétions d'hormones thyroïdiennes dans le sang, se traduit par une suractivité métabolique : l'organisme fonctionne en sur-régime. Ce qui entraîne des symptômes qui passent rarement inaperçus mais toujours faciles à relier à la thyroïde en raison de leur diversité. Si vous présentez plusieurs des signes présentés ci-dessous, parlez-en à votre médecin.

Signes généraux de l'hyperthyroïdie :

- augmentation de l'appétit associée à une perte de poids
- intolérance à la chaleur
- soif accrue

- sueurs
- irritabilité
- insomnie
- hyperactivité malgré la fatigue

Signes particuliers :

- tachycardie (accélération du rythme cardiaque)
- peau chaude et moite
- tremblements
- diarrées plus fréquentes
- aménorrhée (diminution voire arrêt des menstruations)
- yeux fixes et bouffis

A quoi est due l'hyperthyroïdie ?
La cause la plus fréquente est la mala-

die de Basedow qui touche 2% des femmes avec un pic de fréquence entre 20 et 40 ans. Il s'agit d'une maladie auto-immune, c'est-à-dire que l'organisme se met à perturber sa propre thyroïde. Un événement stressant est parfois retrouvé avant l'apparition du dérèglement. Un nodule ou un goitre entraînant une sécrétion accrue d'hormones peuvent aussi être en cause.

Comment se traite l'hyperthyroïdie ?
Tout dépend de l'ampleur du dérèglement. S'il est mineur, une surveillance de la TSH peut suffire, ou parfois un traitement par bêtabloquant, médicament qui

va réduire la transformation de l'hormone T₄ en T₃. Sinon, le traitement repose le plus souvent sur la prise d'antithyroïdiens de synthèse (ATS) pour bloquer la sécrétion des hormones thyroïdiennes. L'adaptation des doses peut demander plusieurs semaines et nécessite des dosages sanguins répétés. Si un équilibre satisfaisant ne peut être obtenu, une intervention est envisagée pour retirer une partie ou toute la thyroïde. Mais chez les personnes âgées, on propose plutôt un traitement par iode radioactif qui va provoquer un blocage progressif de la thyroïde.

Troubles de la thyroïde : les signes à surveiller

Le goître et son traitement

Il s'agit de l'augmentation globale du volume de la thyroïde, qui fait gonfler le cou. A ne pas confondre avec une glande un peu apparente chez une jeune fille maigre. Lorsqu'il ne s'accompagne d'aucun trouble hormonal, il reflète généralement l'adaptation de la glande à un besoin supplémentaire d'hormones, le plus souvent temporaire (lors de la puberté ou de la grossesse, par exemple...).

Un goître provient d'une carence en iode, mais il peut être aussi d'origine familiale. Il s'accompagne parfois d'une hyper ou d'une hypothyroïdie. Dans certains cas, il peut comporter de petites boules (nodules) et poser des problèmes particuliers.

Dans quels cas faut-il opérer ?

Si le goître provoque des troubles hormonaux, un traitement peut être nécessaire, afin de freiner la glande et de supprimer les symptômes gênants. Mais pas d'inquiétude: il ne favorise pas le cancer de la thyroïde et, pour ce qui est du traitement, il n'y a pas que le bistouri ! L'avis d'un endocrinologue est nécessaire avant de décider soit une simple surveillance, soit un traitement médical. La chirurgie ne s'adressant qu'à des cas très particuliers.

Pour en savoir plus sur l'opération de la thyroïde, lisez aussi *Opération de la thyroïde: pour qui ?*

Vous êtes sous son influence !

Non, ce n'est nullement un hasard car la «proline taxi» qui assure le transport des hormones thyroïdiennes dans le sang est également celle qui véhicule les œstrogènes. Il n'est donc pas surprenant que les fluctuations des hormones féminines retentissent sur l'activité de la thyroïde.

À la puberté, le taux d'œstrogènes augmente progressivement, entraînant un besoin accru d'hormones thyroïdiennes. Si la jeune fille manque d'iode, un petit goître peut se former. Mais un traitement est rarement nécessaire.

Au cours de la grossesse, l'augmentation des œstrogènes peut aboutir à l'apparition d'un goître si la femme manque d'iode. D'où l'idée d'un apport supplémentaire pour celles qui vivent dans des régions de carence relative. Après leur accouchement, 5% des femmes ont encore une thyroïde «chamboulée». Elles souffrent le plus souvent d'une hypothyroïdie, que l'on confond parfois avec la baby blues. En général, elle régresse spontanément. Sinon, un traitement peut se révéler nécessaire.

La thyroïde se mêle un peu de tout dans notre corps. Et cela débute très tôt. Dès le quatrième mois de la vie intra-utérine, les hormones thyroïdiennes participent au développement du cerveau, à la croissance et à l'ossification du squelette. Leur rôle est aussi essentiel pour «faire tourner» l'organisme au bon rythme. Ce sont, en effet, les hormones des réactions énergétiques et de l'activité. Le nombre de calories brûlées au repos, c'est elles. La quantité de graisses circulant dans le sang, le taux de sucre, la fabrication des protéines sont aussi sous leur influence ! De nombreuses circonstances peuvent toutefois déstabiliser cette belle machine et occasionner bien des ennuis.

Quelles sont les complications d'une thyroïdectomie ?

La thyroïdectomie est une intervention chirurgicale qui consiste à retirer tout ou partie de la glande thyroïde. Cette opération peut être indiquée dans différentes pathologies de la thyroïde. Comment se déroule cette intervention ? Est-ce douloureux ? Quelles suites opératoires ? Réponses.

Qu'est-ce qu'une thyroïdectomie ?

La thyroïdectomie consiste à retirer de manière chirurgicale la thyroïde. L'ablation peut être totale, subtotale ou partielle en fonction de la pathologie originelle. De même, l'opération peut être pratiquée avec ou sans curage. La thyroïdectomie est généralement réalisée sous anesthésie générale, mais certaines techniques d'hypnose permettent également une opération non médicamenteuse.

Quelles sont les indications d'une thyroïdectomie ?

L'ablation de la thyroïde est indiquée dans différents troubles de la thyroïde liés soit à un dysfonctionnement, soit à un corps étranger. La chirurgie peut être indiquée pour tous les nodules thyroïdiens d'une taille supérieure à 25 mm. Dans le cas des nodules de taille inférieure, ils sont suivis régulièrement et l'intervention est envisagée lorsque ceux-ci présentent un caractère douteux. L'opération est également inévitable lorsque le nodule est chaud ou toxique. La thyroïdectomie est aussi pratiquée en cas de goître multinodulaire. L'indication opératoire est généralement retenue en raison de la taille des nodules, de leur caractère suspect ou de la taille du goître lui-même. La chirurgie est inévitable lorsque le goître menace de se développer vers le thorax ou qu'il comprime la trachée ou l'œsophage. L'ablation de la thyroïde est inélectable également lors d'un diagnostic de cancer. Cependant, opéré à temps, ce cancer a un très bon pronostic. Moins connue, la maladie de Basedow est également une indication opératoire formelle. Il s'agit d'une maladie auto-immune qui entraîne une hyperthyroïdie et qui touche essentiellement les femmes.

Comment se déroule une thyroïdectomie ?

La thyroïdectomie est une opération chirurgicale commune. Elle se réalise généralement sous anesthésie générale. L'incision est horizontale et se situe dans un des plis du cou. Avec le temps, elle devient presque invisible. La glande est retirée en prenant soin de laisser les glandes parathyroïdes situées en arrière. Un drain est placé pour évacuer d'éventuelles collections sanguines. L'opération dure en moyenne de 40 à 90 minutes.

Une thyroïdectomie, ça fait mal ?

L'ablation de la thyroïde n'est pas une opération reconnue pour sa douleur. À la



sortie du bloc opératoire, elle est gérée par l'anesthésiste en collaboration avec le chirurgien. Durant les premières heures, les effets de l'anesthésie se font encore ressentir et la douleur est quasi inexistante. Lorsque la zone opérée est totalement réveillée, la douleur s'apparente à celle d'une forte angine.

Quelles sont les complications d'une thyroïdectomie ?

La thyroïdectomie fait partie des opérations qui ont le moins de complications. Après le traumatisme de l'opération, dans de rares cas, il arrive que les glandes parathyroïdes s'arrêtent temporairement de fonctionner. Cet état est transitoire et peut être corrigé avec la prise de calcium.

En général, le traitement n'exécute pas 21 jours. Lors de l'opération, le nerf crémier peut être victime de lésions. Cela peut occasionner des paralysies de la corde

vocale correspondante. Ce traumatisme est transitoire. De manière rarissime, il arrive qu'un hématoème compressif se forme dans les heures qui suivent l'intervention. Cette complication est la seule qui induit une urgence vitale et nécessite une nouvelle opération. Comme pour toute opération, une infection de la plaie peut se produire. Elle est exceptionnelle et sans gravité.

Quelles sont les suites postopératoires d'une thyroïdectomie ?

Si l'opération se passe bien, le drain est retiré dans les 24 à 40 heures et l'alimentation peut être reprise dès le lendemain de l'intervention. La sortie survient généralement dans les 3 jours. La cicatrice est laissée à l'air libre mais ne doit pas être mouillée pendant minimum 10 jours. Des hormones thyroïdiennes sont généralement prescrites. Le traitement doit être suivi à vie.

Pourquoi la thyroïde devient-elle hyperactive ?

Plusieurs explications sont à l'origine de l'emballement de la glande thyroïde.

La TSH est dérégulée

Le plus souvent en raison d'une atteinte auto-immune, l'organisme produisant des anticorps qui activent les récepteurs de la TSH et poussent la thyroïde à augmenter

sa production d'hormones alors que le corps n'en a pas besoin. C'est la maladie de Basedow. L'influence de facteurs génétiques est avérée pour 1/3 des cas. Mais d'autres facteurs comme le stress, les chocs émotionnels, les œstrogènes ou le tabac pourraient aussi contribuer à l'expression de la maladie.

Il y a un nodule ou plusieurs nodules dans la thyroïde

« Si on faisait une échographie de la thyroïde à tout le monde, on trouverait des petits kystes, des nodules à tout le monde, dont 95% sont parfaitement bénins », assure le Dr Catherine Massart, biologiste au sein du laboratoire

d'hormonologie du CHU de Rennes. Les nodules qui posent problème sont ceux qui se mettent à fabriquer des hormones thyroïdiennes sans tenir compte des besoins. S'il s'agit d'un nodule isolé, on parle d'adénome toxique, lorsqu'il en a plusieurs, c'est une goitre multinodulaire toxique.

NIGERIA

Plus de 1.800 détenus s'évadent après l'attaque d'une prison dans l'Etat d'Imo

Plus de 1.800 détenus se sont évadés lundi d'une prison de l'Etat d'Imo, dans le sud-est du Nigeria, après une attaque perpétrée par des hommes armés, ont déclaré les services pénitentiaires nigériens.

"La prison d'Owerri (...) a été attaquée vers 02h15 du matin, lundi 5 avril, par des hommes armés non-identifiés et ont libéré de force 1.844 détenus", a indiqué Francis Enobore, le porte-parole des services pénitentiaires nigériens dans un communiqué, indiquant que les assaillants avaient utilisé des explosifs.

"Des témoins ont raconté avoir vu un nombre important d'hommes armés à bord de pick-ups (...), ils ont aussitôt attaqué le personnel de la prison avant de faire exploser la porte principale", a-t-il ajouté.

De son côté, le chargé de communication des prisons de l'Etat d'Imo, James Madugba, a confirmé l'attaque et affirmé que la "situation est sous contrôle", invitant les habitants à "continuer à vaquer à leurs affaires".

MOZAMBIQUE Des déplacés de Palma refoulés par la Tanzanie (ONU)

La Tanzanie a refoulé près de 600 déplacés mozambicains, survivants de l'attaque terroriste de Palma le 24 mars dans le nord-est du Mozambique, a accusé lundi le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR).

"Près de 600 Mozambicains recherchant l'asile" ont été "refoulés" de Tanzanie, a affirmé dans un communiqué le HCR, se disant "inquiété" du sort de ces personnes "renvoyées de force" dans leur pays.

Lundi soir, le gouvernement n'avait pas encore réagi à ces informations. Le 24 mars, des groupes armés ont attaqué Palma, ville portuaire de 75.000 habitants, tuant des dizaines de civils, policiers et militaires.

Le raid soigneusement préparé, lancé à seulement quelques kilomètres du méga-projet gazier du groupe français Total, sur la péninsule d'Afungi, a été revendiqué par le groupe terroriste Etat islamique (EI).

L'armée mozambicaine a repris le contrôle -au moins partiel- de la ville ce lundi, selon les autorités mozambicaines.

Près de 10.000 personnes ont été déplacées par l'attaque, selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Quelque 23.000 autres se trouvent encore dans la région d'Afungi, sous protection militaire, selon l'OIM.

Les autorités craignent cependant la présence de rebelles infiltrés parmi ces déplacés.

De nombreux habitants ont trouvé refuge dans la brousse, sans nourriture ou accès à l'eau, s'échappant vers les districts plus au sud, toujours sous contrôle de l'armée, ou plus au nord, vers la proche frontière tanzanienne.

APS

LIBYE

Le Comité juridique prépare une nouvelle plateforme constitutionnelle

Le Comité juridique issu du Forum de dialogue politique libyen (FDPL) se rend, mardi à Tunis pour débattre du cadre final de la plateforme constitutionnelle des prochaines élections, ont rapporté des médias libyens.

"Les réunions vont se tenir du 7 au 9 avril en cours et seront centrées sur l'élaboration du cadre final de la plateforme constitutionnelle pour les prochaines élections", précisent les mêmes sources.

"La réunion de Tunis tranchera la question de la plateforme constitutionnelle et proposer un nouveau code électoral", a affirmé récemment aux médias, Salwa Deghili, membre du Comité juridique. Selon Mme Deghili, la réunion de Tunis va se baser sur les conclusions de la réunion du FDPL, tenue au début du mois de février dernier à Genève en Suisse, sous l'égide de l'ONU, notant qu'"il est possible que de nouvelles modifications seront apportées".

Le Comité juridique s'est réuni pour la dernière fois au mois de janvier dernier avec la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL).

Il avait présenté des propositions sur une base constitutionnelle en vigueur pour les élections du 24 décembre 2021.

Le Comité juridique a pour mission d'assurer le suivi des discussions du Co-

mité constitutionnel lequel se compose de membres de la Chambre des représentants et du Conseil supérieur de l'Etat pour formuler des recommandations à destination des fins d'assistance selon la Manul.

Le nouveau gouvernement de transition dirigé par le Premier ministre, Abdelhamid Dbeibah et le président du Conseil présidentiel, Mohamed Younes al-Manfi se sont engagés à ne ménager aucun effort en vue de réussir les prochaines élections. De leur côté de nombreuses



organisations internationales à l'instar de l'ONU, l'Union africaine (UA), la Ligue des Etats arabes et l'Union européenne (UE) ont promis d'assister les nouvelles autorités libyennes dans l'organisation des élections générales à la date prévue.

BURKINA FASO

Trois gendarmes et quatre volontaires tués dans une attaque

Au moins trois gendarmes et quatre volontaires pour la défense de la patrie ont été tués lundi soir au cours d'une attaque terroriste dans la commune de Tanwalbougou, située dans la province du

Gourma, dans l'est du Burkina Faso, ont indiqué des sources sécuritaires. Un responsable de la police basé dans le département de Fada N'Gourma (dont dépend Tanwalbougou) a expliqué que lundi aux en-

viron de 17H00 GMT, des individus armés non identifiés ont tendu une embuscade à une équipe composée de gendarmes et de volontaires pour la défense de la patrie.

Une source médicale de la

ville de Fada N'Gourma a ajouté que plusieurs autres personnes ont été blessées dans l'attaque. Depuis 2015, le Burkina Faso est en proie à des attaques terroristes dans plusieurs de ces régions.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Mobilisation des forces de sécurité devant une base onusienne à Butembo

Les forces de sécurité congolaises se sont déployées, lundi, devant le quartier général des Nations Unies à Butembo, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), en proie à des violences depuis 7 ans, ont rapporté des médias. Des dizaines de manifestants, "essentiellement des militants du mouvement citoyen Lutte pour le Changement (Lucha, des principaux mouvements citoyens congolais), ont assiégé le quartier général de la mission onusienne en RDC (Monusco) proche de la mairie de cette ville", selon les médias.

Les manifestants qui demandent le départ de la mission onusienne, ont paralysé les activités socio-économiques de Butembo, proche du territoire de Beni, fief des rebelles ougandais des Forces démocratiques alliées (ADF) auteurs d'une salve de massacres de civils, déclenché depuis octobre 2014. Le maire de Butembo, Sylvain Kanyamanda, s'adressant aux manifestants, a rappelé que la Monusco s'était déployée au Congo-Kinshasa à la demande du gouvernement et ne peut donc quitter le pays que si nos autorités agissent".

"La demande (du départ de la Monusco) est en train d'être exécutée", a-t-il encore déclaré, rappelant le retrait de la mission onusienne dans plusieurs régions congolaises comme le Kasai (centre). Le mouvement citoyen soutient que plus de 1300 civils ont été tués en un peu plus d'un an dans la région troublée de Beni. Leurs attaques ont aussi provoqué la mort des dizaines de militaires congolais et des membres de la

Force de la mission des Nations unies au Congo (Monusco). Dans un récent communiqué, Lucha reproche aux opérations de l'armée congolaise, déclenchées le 30 octobre 2019, le fait de disperser les rebelles ADF sur des zones assez vastes "plutôt que d'arrêter les tueries et de neutraliser les assaillants". Forte de plus de 16 000 Casques bleus, la Monusco, l'une des principales et couteuses missions des Nations Unies dans le monde, est déployée en RDC depuis 22 ans, avec défi principal, aider les troupes gouvernementales à écraser

la centaine de groupes armés. Le plus sanglant est l'ADF dont les membres s'attaquent aux civils depuis 2014, faisant des milliers de morts. L'ADF a été déclaré en mars dernier, "mouvement terroriste" par les Etats-Unis. Des organisations de la société civile et les autorités notent avec inquiétude une expansion des tueries attribuées aux ADF vers le secteur de Rwenzori et une partie de la province voisine de l'Ituri, des zones jadis calmes.

Les experts de l'ONU ont affirmé au Conseil de sécurité que les ADF opèrent désormais en petits groupes mobiles.

SOUDAN

Les affrontements tribaux au Darfour-Ouest ont fait 40 morts

Au moins quarante personnes ont été tuées et 58 blessées dans des affrontements tribaux depuis samedi à El-Geneina, capitale du Darfour-Ouest, a annoncé l'ONU lundi.

"Depuis le 3 avril, 40 personnes ont été tuées dans les récents affrontements entre les Al-Massalit et les tribus arabes. La situation reste tendue dans la ville d'El-Geneina", a indiqué le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA) dans un communiqué. "La commission de l'aide humanitaire du gouvernement signale (...) 58 blessés", a-t-elle ajouté.

Plus tôt dans la journée, le Comité central des médecins soudanais, un organisme fondé en 2016 pour représenter la communauté médicale, avait annoncé un bilan provisoire de 18 victimes et 54 blessés.

En "fin d'après-midi", on pouvait encore "entendre des coups de feu" notamment dans les quartiers de Hay al-jabal et Al-Jamarik, selon l'ONU. Des témoins oculaires ont indiqué que des affrontements continuaient à 15H00 locales (13H00 GMT). "Nous sommes restés chez nous mais nous entendons des coups de feu proches et une grenade a atterri dans la maison de notre voisine", a raconté par téléphone Adam Issa, habitant du sud-ouest d'El-Geneina.

TURQUIE

Prison à vie pour des complices du tueur de 12 Allemands

Un tribunal turc a condamné mardi à des peines de prison à vie quatre complices de l'auteur d'un attentat suicide dans lequel douze touristes allemands avaient été tués à Istanbul en janvier 2016, ont rapporté les médias turcs.

Les quatre hommes ont été reconnus coupables par un tribunal d'Istanbul de plusieurs chefs d'inculpation, notamment de tentative de renversement de l'ordre constitutionnel et de complicité de meurtre. Un premier tribunal avait déjà condamné trois complices présumés en 2018, mais une cour d'appel avait cassé le verdict, considérant que les familles des victimes se trouvant en Allemagne et en Norvège auraient du être informées du procès et jugeant insuffisantes certaines peines prononcées. Le 12 janvier 2016, un ka-



mikaze s'était fait exploser en plein cœur historique de la ville, dans le district de Sultanahmet, au milieu

d'un groupe de touristes allemands, à quelques centaines de mètres de la basilique Sainte-Sophie et de

la Mosquée bleue, deux des monuments les plus visités d'Istanbul, tuant 12 d'entre eux.

Les autorités turques avaient affirmé que le kamikaze était un Syrien de 28 ans, membre du groupe Etat islamique (EI), mais ce dernier n'a pas formellement revendiqué l'attaque. Dix-huit autres suspects qui étaient poursuivis dans le cadre du procès ont été acquittés. L'attentat de Sultanahmet avait été le premier d'une série noire en 2016 pour la Turquie, également secouée la même année par un coup d'Etat manqué.

NUCLÉAIRE IRANIEN

Washington se dit prêt à discuter de certaines des sanctions

Les Etats-Unis ont déclaré lundi être prêts à passer en revue des sanctions imposées à l'Iran si Téhéran se pliait de façon stricte à l'accord sur le nucléaire conclu en 2015, en amont de discussions s'ouvrant mardi à Vienne sur la question.

Le département d'Etat américain a confirmé l'envoi d'un représentant à Vienne, Rob Malley, pour des discussions avec les Européens, les Russes et les Chinois, mais qu'il n'avait pas prévu de rencontrer son homologue iranien.

L'Union européenne et les Etats parties à l'accord international sur le nucléaire iranien conclu en 2015 dans la capitale autrichienne (l'Iran et le Groupe dit P4+1: Chine, France, Grande-Bretagne, Russie et Allemagne) se réunissent à Vienne pour préparer la réintégration des Etats-Unis, qui sont sortis de ce pacte en 2018.

Selon le porte-parole de la diplomatie américaine, Ned Price, Washington est prêt à examiner une levée des sanctions envers l'Iran, mais seulement celles liées à la question nucléaire.

"Nous ne ferons certainement pas de gestes unilatéraux ou de concessions pour convaincre l'Iran", a dit M. Price à la presse.

"La formulation initiale est celle qui est encore en vigueur aujourd'hui - la levée limitée des sanctions nucléaires en échange de limitations permanentes et vérifiables du programme nucléaire iranien", a-t-il rappelé.

Le porte-parole de la diplomatie iranienne, Saïd Khatibzadeh, avait de son côté précisé qu'il ne s'agirait en aucun cas de "négociations".

"La question de savoir si (la réunion Iran P4+1) produira des résultats ou non dépend (de la capacité) des Européens et des 4+1 à rappeler aux Etats-Unis leurs engagements et des Américains à respecter ces mêmes engagements", a-t-il affirmé lors d'une conférence de presse lundi à Téhéran.

L'accord de Vienne menace de voler en éclats depuis que l'ex-président américain Donald Trump l'a dénoncé unilatéralement en 2018.

ETATS UNIS

Le chef de la police de Minneapolis accable l'agent accusé du meurtre de George Floyd

Le chef des forces de l'ordre de Minneapolis a accablé lundi son ancien subordonné Derek Chauvin, en déclarant devant les jurés qu'il avait "violé les règles" et "les valeurs" de la police lors de l'interpellation de George Floyd.

S'agenouiller sur le cou du quadragénaire noir "pouvait être raisonnable dans les premières secondes pour le contrôler, mais plus une fois qu'il n'exerçait plus de résistance, et surtout pas après qu'il se fut évanoui", a déclaré Medaria Arradondo au sixième jour de ce procès hors-norme.

"Cela ne fait pas partie de notre politique, de notre formation et n'est certainement pas conforme à notre éthique, à nos valeurs", a asséné cet homme noir de 54 ans, venu témoigner en uniforme.

En juin, il avait porté une charge virulente contre le policier blanc Derek Chauvin et ses collègues, qu'il a lui-même licenciés.

"La mort tragique de George Floyd n'était pas due à un problème de formation (...).

Les agents avaient ce qui se passait, l'un d'eux l'a intentionnellement causée, les autres ont échoüé à l'empêcher - c'était un meurtre", avait-il écrit dans un communiqué.

Lundi, il s'est fait plus feutré, tout en insistant sur l'importance pour les quelque 700 agents en service à Minneapolis de traiter "avec compassion et dignité" les personnes avec lesquelles elles interagissent, y compris les suspects.

Derek Chauvin, 45 ans, remis en liberté sous caution, est jugé depuis une semaine pour meurtre. Le procès de ses trois anciens collègues, accusés de complicité de meurtre, est prévu pour août.

APS

FRANCE

Projet d'attentat : la garde à vue de quatre femmes prolongée

Le parquet antiterroriste en France a prolongé lundi soir de 48 heures la garde à vue d'une jeune fille de 18 ans soupçonnée d'avoir voulu commettre un attentat et de trois autres femmes de sa famille, interpellées dans le sud du pays dimanche, indiquent des sources judiciaires.

Le parquet national antiterroriste (Pnat) a ouvert une enquête préliminaire pour "association de malfaiteurs terroriste" et pour "détermination et fabrication d'explosifs en relation avec une entreprise terroriste" afin de déterminer la nature du projet éventuel. Les interpellations avaient

été effectuées dans la nuit de samedi à dimanche dans la ville de Béziers (sud-ouest) sur la base d'éléments laissant craindre une action violente, avait-on expliqué dimanche de source proche de l'enquête. Cette source avait indiqué que des églises semblaient visées.

Selon la source judiciaire, une des interpellées, âgée de 18 ans, est visée principalement, car soupçonnée de vouloir commettre une action violente. Lors de son interpellation, son état d'esprit a montré sa "détermination" à passer à l'acte, avait relevé dimanche la source proche de l'en-

quête. Quatre autres femmes ont été interpellées, la mère et trois sœurs de la jeune fille initialement visée par l'opération, parce qu'elles étaient présentes au domicile, a ajouté la source judiciaire.

L'une des trois sœurs, mineures, a été entendue localement. Sa garde à vue a été levée lundi soir sans poursuite à ce stade, a indiqué la source judiciaire. La jeune femme de 18 ans et les trois autres femmes de sa famille ont elles été transférées en région parisienne, pour y être auditionnées, a-t-on ajouté lundi de source proche de l'enquête.

RUSSIE

Poutine signe la loi l'autorisant à faire deux mandats de plus

Le président russe Vladimir Poutine a signé lundi la loi lui permettant de se présenter pour deux nouveaux mandats présidentiels.

Cette loi, publiée sur le portail officiel russe, avait été définitivement adoptée par le Parlement en mars, après un référendum constitutionnel organisé à l'été 2020. Vladimir Poutine, aux commandes du

pays depuis 2000, aurait dû en théorie se retirer à la fin de son mandat actuel en 2024, la législation russe n'autorisant pas un président à faire plus de deux mandats consécutifs.

Mais selon le texte qu'il a promulgué lundi, "cette restriction ne s'applique pas à ceux qui occupaient le poste de chef de l'Etat avant l'entrée en vigueur des amendements à la

Constitution" approuvés par référendum en 2020.

Ce n'est pas la première fois que M. Poutine atteignait la limite de deux mandats.

En 2008, il avait pris le poste de Premier ministre et laissé le Kremlin à son dernier chef de gouvernement Dmitri Medvedev.

Après cet intermède de quatre ans, il avait été réélu président en 2012. La révi-

sion constitutionnelle votée à l'été 2020 introduit aussi dans la Constitution des principes conservateurs, ainsi qu'une immunité à vie garantie aux présidents russes.

Étalé sur une semaine en raison de la pandémie de coronavirus, le vote s'était conclu sur une victoire du "oui" à 77,92% et une participation de 65%, selon les chiffres officiels.

VENEZUELA

Huit soldats tués lors de combats à la frontière avec la Colombie

Huit soldats vénézuéliens ont été tués depuis le 21 mars dans des combats entre armée et "groupes armés irréguliers colombiens" dans le sud-ouest du Venezuela, à la frontière avec la Colombie, selon un nouveau bilan fourni lundi par le ministre de la Défense vénézuélien, Vladimir Padrino. "Au jour d'aujourd'hui (lundi), il y a eu neuf morts du côté des groupes terroristes et malheureusement, nous avons souffert la perte de huit membres des forces armées, et (nous avons) 34 blessés", a déclaré M. Padrino dans une intervention à la télévision publique. Un précédent bilan faisait état de six soldats vénézuéliens tués. Une trentaine de per-

sonnes ont également été arrêtées. Plus de 3.000 personnes se sont réfugiées en Colombie à la suite de ces combats, selon Bogota. Dimanche, le président vénézuélien Nicolas Maduro avait indiqué que son pays allait demander l'aide des Nations unies pour sécuriser des "champs de mines" déposés par les groupes armés.

Selon le ministre de la Défense, 16 engins explosifs ont déjà été désamorçés par l'armée. De source sécuritaire en Colombie, ces "groupes armés" sont de dissidents de l'ex-guérilla colombienne des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc). Bien que la plupart des 13.000 membres de l'ex-guérilla marxiste

aient déposé les armes, des factions "dissidentes" n'ont pas accepté le processus de paix signé en 2016 en Colombie. Ces groupes, financés par le trafic de drogue et les mines destinées, se sont renforcés dans des zones isolées, selon le renseignement militaire colombien.

Le président Maduro a reconnu dimanche la possibilité que ces groupes soient des dissidents des Farc. Malgré 2.200 kilomètres de frontière commune, le Venezuela et la Colombie n'ont plus de relations diplomatiques depuis que Bogota a reconnu l'opposant Juan Guaido qui s'était autoproclamé "président intérimaire" du Venezuela en 2019.

FORUM DE L'ÉCONOMIE CULTURELLE

CNESE

Évaluation dans six mois des ateliers du Forum

Le chef de division Capital humain au Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Debbi Ali a indiqué, lundi à Alger, que "l'évaluation des ateliers du Forum de l'économie culturelle se fera dans six mois". Intervenant lors d'une conférence de presse dans le cadre des travaux du Forum de l'économie culturelle au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif Rahal sur "les mécanismes de coordination intersectorielle", M. Debbi a précisé que ce Forum tenu sous la supervision du CNESE, "se veut une réunion de coordination entre le ministère de la Culture et des Arts et plus de 20 autres secteurs ainsi que des acteurs culturels". Soulignant que ce forum intervenait à l'issue de plusieurs réunions bilatérales conjointes entre le ministère de la Culture et les autres secteurs et le ministère avec le patronat, le même intervenant a tenu à préciser que l'objectif de sa tenue était d'"examiner les obstacles existants et les propositions à mettre en œuvre pour déboucher sur des solutions opérationnelles à même de relancer l'économie culturelle".

"La coordination ne doit pas se limiter entre le ministère de la Culture et les autres secteurs ministériels, mais toucher également les établissements culturels, les collectivités locales, les artistes, ...", a-t-il soutenu.

Il a rappelé que l'idée de ce forum remonte au mois d'octobre 2020 dans le cadre "du programme du ministère de la Culture et des Arts sur l'économie culturelle conformément aux instructions du Président de la République à ce sujet". La rencontre avait été marquée par l'intervention de plusieurs représentants des ministères (affaires étrangères, finances, communication, commerce, tourisme et formation professionnelle), où ils ont fait la lumière sur "l'état de la coordination actuelle" entre leurs secteurs et le ministère de la Culture. Plusieurs artistes parmi des cinéastes, des musiciens, des plasticiens et des propriétaires de projets culturels ont soulevé au ministère de la Culture et aux autres secteurs divers problématiques auxquels ils font face, tels que "la centralisation administrative", la "bureaucratie", "le manque de communication" et "la non adaptation des lois" avec les nouvelles technologies, outre "l'absence de statistiques" dans différents domaines culturels. Ils ont appelé à accorder des facilitations fiscales aux acteurs culturels et à permettre aux artistes d'exposer et de vendre leurs produits à l'étranger. Organisés pendant trois jours par le ministère de la Culture et des Arts en collaboration avec le CNESE, les travaux du Forum de l'économie culturelle ont été clôturés aujourd'hui.

Elaboration des cahiers de charges pour investissement dans le secteur culturel (Bendouda)

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a fait état, lundi à Alger, de l'élaboration des cahiers de charges relatifs à l'investissement dans le secteur de la culture, dont l'exploitation des espaces et des sites archéologiques ainsi que des salles de cinémas et la création de théâtres privés.

S'exprimant au terme des travaux du Forum de l'économie culturelle (3 au 5 avril), la ministre a affirmé que la gestion du théâtre privé fera l'objet d'un décret exécutif déposé au Secrétariat général du Gouvernement.

Lors de la présentation des conclusions du forum, Mme Bendouda a annoncé plusieurs décisions pour redynamiser la production culturelle et artistique, dont le lancement du projet cinématographique dans la ville de Timimoune, sur une superficie de 7 hectares, outre l'ouverture imminente du complexe de cinéma composé de 3 salles dans la wilaya d'Oran et celui d'Ouled Fayet à Alger.

Dans le même contexte, la ministre a dévoilé également la création d'une école de formation cinéma à Constantine et de l'académie des arts à Tizi Ouzou dans le cadre d'un plan visant à relancer l'industrie

cinématographique, ajoutant la création prochaine d'une plateforme numérique pour la distribution de la production cinématographique et une autre pour la commercialisation des œuvres d'art.

La première responsable du secteur a réaffirmé que son département ministériel accordait une attention particulière aux projets relatifs à l'industrie cinématographique des opérateurs privés.

"Un mécanisme exécutif de haut niveau multisectoriel est en cours de préparation sous la supervision du Premier ministre, lequel sera chargé de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie nationale de l'économie de la culture et des arts", a-t-elle annoncé. Elle a également fait état de l'ouverture prochaine d'un bureau d'investissement culturel au niveau du ministère, qui aura pour mission l'accompagnement et



L'orientation des auteurs de projets et des investisseurs privés. Par ailleurs, la ministre a mis en avant l'importance de la culture en tant que "composant de l'identité nationale globale", "catalyseur de l'économie" et également "alternative" parmi les options de diversification de l'économie nationale.

La cérémonie de clôture a vu la présence de nombre de ministres, du président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Reda

Tir, du président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), Nadir Bouabbas et de représentants de différents établissements culturels et artistiques. Organisé par le ministère de la Culture et des arts en collaboration avec le CNESE au CIC, le Forum de l'économie culturelle a pris fin après trois jours d'interventions et de workshops animés par des porteurs de projets culturels, des artistes et des partenaires économiques et financiers.

Un projet sur les technologies holographiques exposé aux investisseurs

Le jeune Tarak Haouas, propriétaire d'une startup et lauréat du concours "THAKAFA-UP challenge 2021" (catégorie patrimoine culturel matériel et immatériel) a exposé au Centre international des conférences (CIC) à Alger, un projet sur les technologies holographiques consistant en une technique unique de photographie permettant la création d'une image tridimensionnelle (3D) flottant en l'air.

M. Haouas a indiqué dans ce sens que sa startup avait fabriqué, en Algérie, un appareil de projection 3D à trois facettes, ajoutant qu'il s'agit de solutions et d'outils numériques pour la valorisation du patrimoine culturel à travers l'introduction de

techniques et d'applications de pointe. Il a indiqué avoir reçu plusieurs offres de commercialisation au niveau du marché africain.

"Les technologies holographiques constituent un outil et une alternative numériques permettant à l'Algérie d'être présente aux différentes manifestations culturelles mondiales pour faire connaître les ressources culturelles matérielles et immatérielles dans notre pays notamment au vu des risques du transport des pièces archéologiques à l'étranger", a-t-il soutenu.

Par ailleurs, il a fait savoir que sa participation au Forum de l'économie culturelle organisé par le ministère de la Culture et des Arts, avait

été une occasion pour les porteurs de projets dans le domaine culturel afin de créer des opportunités d'investissement devant promouvoir l'activité culturelle et artistique en Algérie. A ce propos, M. Haouas a affirmé sa disponibilité à organiser des manifestations culturelles, intellectuelles et artistiques via l'holographie à l'image de spectacles des grands artistes et intellectuels algériens ayant laissé une forte empreinte dans le domaine culturel national.

Par ailleurs, il a appelé les hommes d'affaires, les investisseurs et les entreprises culturelles à investir dans le secteur culturel pour promouvoir le produit culturel et le patrimoine algérien.

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUBA

COMMUNE DE REGHAIA

N.I.F : 38 10 50 08 16 000 20 000 41

**AVIS D'ANNULATION D'AVIS D'ADJUDICATION POUR LA LOCATION DE
CARREAUX DE VENTE ET PARKING DU MARCHÉ QUOTIDIEN DE LA COMMUNE DE
REGHAIA**

N° 11 /SPCM/2021

Suite à la délibération de l'assemblée du 01/04/2021, Le Président de l'Assemblée Populaire communale de Réghaia annonce l'annulation de l'avis d'adjudication N°08/SPCM/2021 portant sur « LOCATION DE CARREAUX DE VENTE ET PARKING DU MARCHÉ QUOTIDIEN DE LA COMMUNE DE REGHAIA » publié dans les quotidiens « الحوار » et « DK NEWS » du 22,23 et 24/03/2021.

ETATS UNIS - ESPACE

L'hélicoptère Ingenuity de la NASA survit à sa première nuit seul sur Mars

Le mini-hélicoptère de la Nasa Ingenuity, qui était arrivé en février sur Mars attaché sous le rover Perseverance, a survécu à sa première nuit seul sur la planète rouge, a annoncé l'agence américaine, soulignant qu'il s'agissait d'une "étape majeure" avant son premier vol.

Cet hélicoptère ultra-léger, qui ressemble à un gros drone, s'était détaché samedi du rover Perseverance, qui avait atterri sur Mars le 18 février.

Ingenuity se nourrissait jusqu'alors de l'énergie du rover, mais dépend désormais de ses propres panneaux solaires pour être capable de survivre en se réchauffant pendant les glaciales nuits martiennes au cours desquelles la température peut tomber à -90 Celsius.

Le fait d'avoir survécu à la glaciale nuit martienne était "une étape majeure" pour le mini-hélicoptère, a déclaré la NASA dans un communiqué lundi.

"C'est la première fois qu'Ingenuity se trouvait tout seul à la surface de Mars", a ajouté MiMi Aung, cheffe du projet Ingenuity au Jet Propulsion Laboratory (JPL), le laboratoire de la Nasa.

"Nous avons confirmation maintenant que c'était la bonne isolation, les bons radiateurs, et qu'il a assez d'énergie dans ses batteries pour survivre aux nuits froides, ce qui est un grand succès pour l'équipe.

Nous sommes ravis de continuer à préparer Ingenuity pour son premier essai de vol", a-t-elle poursuivi.

Au cours des prochains jours, Ingenuity subira des tests de moteurs et



capteurs. Si tout va bien, le mini-hélicoptère devrait effectuer son premier essai de vol, qui n'aura pas lieu avant le 11 avril au soir, selon le JPL.

Au cas où l'expérience réussit, il s'agira d'une véritable prouesse, car l'air martien est d'une densité équivalente à seulement 1% de celle de l'atmosphère terrestre.

Ce sera le premier vol d'un engin motorisé sur une autre planète.

Composé de quatre pieds, d'un corps et de deux hélices superposées, Ingenuity ne pèse que 1,8 kg et mesure 1,2 m d'un bout à l'autre de ses pales.

La Nasa a révélé qu'un petit morceau de tissu de l'aéronef des frères Wright ayant décollé il y a plus d'un siècle en Caroline du Nord, aux Etats-Unis, avait été placé, en hommage, sur Ingenuity, et se trouvait donc actuellement sur Mars.

COMMERCE EN LIGNE Amazon a licencié illégalement des employées militantes, selon les autorités

Les licenciements de deux designers informatiques d'Amazon, qui avaient critiqué le géant du commerce en ligne, étaient bien des mesures de rétorsion de la part du groupe, a conclu l'agence fédérale chargée du droit du travail aux Etats-Unis, d'après le New York Times.

L'agence a confirmé sa décision lundi: elle déposera plainte contre Amazon pour infraction au droit du travail si le groupe ne régularise pas l'affaire avec Maren Costa et Emily Cunningham.

Ces deux leaders du collectif AECJ ("Employés d'Amazon pour la justice climatique"), avaient été remerciés il y a un an, officiellement pour des "infractions répétées au règlement intérieur".

"Lanceuse d'alerte. (...) Designer. Virée pour avoir tiré la sonnette d'alarme sur le climat et le Covid-19", indique le profil d'Emily Cunningham sur Twitter.

Celui de Maren Costa explique qu'elles ont été licenciées à Pâques (en 2020) pour "nous être battues pour la sécurité de nos collègues au temps du Covid".

"Nous soutenons le droit de tous nos employés à critiquer les conditions de travail de leur employeur, mais cela ne signifie pas une immunité complète contre nos règlements intérieurs, qui sont légaux", a réagi un porte-parole d'Amazon. "Nous n'avons pas remercié ces employés pour s'être exprimées sur la sécurité ou la durabilité", a-t-il insisté.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF DAIRA DE TAOUGRITE COMMUNE DE TAOUGRITE
N° FISCAL 0984.0206.9023527

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de L'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16-09-2015 portant la réglementation des marchés publics et des délégations de service public

Le président de L'A.P.C, Informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales n° 03/2021 portant le projet suivant:

♦ AMENAGEMENT ET REVETEMENT EN GAZON SYNTHETIQUE DU STADE COMMUNAL A TAOUGRITE (TRANCHE 1)

Paru dans les quotidiens nationaux en arabe الوسيط المغربي le: 17/03/2021, en français DK NEWS

le:17/03/2021 et le BOMOP et après évaluation des offres le 31/03/2021 que l'attribution provisoire des marchés est comme suit:

N°	DESIGNATION DU PROJET	ENTREPRISE	MONTANT EN TTC	N° IMMATRICULATION	DELAI	TOTAL DES POINTS	OBSERVATIONS
01	AMENAGEMENT ET REVETEMENT EN GAZON SYNTHETIQUE DU STADE COMMUNAL A TAOUGRITE (TRANCHE 1)	MAHNOUNE HICHAM	38 613 120,00 DA	198419270064324	04 mois	84 Points	Melleure offre de techniquement avantageuse

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015

Portant réglementation des marchés publics, et des délégations de service public

Tout soumissionnaire contestataire peut introduire un recours dans les dix (10) jours, à compter de la publication de cet avis, auprès de la commission des marchés communale

Pour les autres soumissionnaires sont invitées de rapprocher au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du projet à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

DK NEWS

Anep : 2116006303 du 07/04/2021

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER

DIRECTION DU BUDGET, DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

NIF : 410002000016085

Conformément aux dispositions des articles 42 et 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offre national avec exigence de capacité minimale paru dans le BOMOP et DK News le 28/02/2021 et l'équipe DZ 28/02/2021, relatif à l'opération :

➤ Travaux de revêtement voirie Domaine Selman Kaddour commune de zeralda

Qu'à l'issue de la procédure d'évaluation et d'analyse des offres techniques et financières a donné le résultat suivant :

N° AVIS D'APPEL D'OFFRE	Intitulé du projet	Entreprise	Note technique	Montant de l'offre	Montant corrigé	Délai	Classement	observation
01/21	Travaux de revêtement voirie Domaine Selman Kaddour commune de zeralda	EGHTH GHEBECHÉ NABIL	40.50 points	33 093 900.00	-	12 Mois	01	Moins disant

Les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les 10 jours qui suivent la date de publication du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens ayant assuré la publication de l'avis d'appel d'offres, auprès de l'autorité compétente conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Les soumissionnaires désireux prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres techniques et financières, peuvent se rapprocher de nos services, au plus tard (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché dans le BOMOP ou les quotidiens ayant assuré la publication de l'avis d'appel d'offres.

DK NEWS

Anep : 2116006369 du 07/04/2021

CYCLISME - ALGÉRIE Une course régionale des jeunes catégories le 10 avril à Sidi-Abdallah

Une course régionale pour jeunes catégories se déroulera le 10 avril courant à Sidi-Abdallah (Alger Ouest), a-t-on appris mardi auprès de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), coorganisatrice de cette compétition avec la Ligue algéroise de la discipline (LAC).

La course est ouverte aux catégories Ecoles, Benjamins, Minimes et Cadets (Garçons et Filles) et elle se déroulera sur un circuit fermé de trois kilomètres, situé à l'intérieur de cette ville côtière de l'Ouest algérois. Les cyclistes de la catégorie Ecole devront le parcourir deux fois, pour une distance globale de six kilomètres, alors que les Benjamins concourront sur neuf kilomètres, selon les organisateurs. Concernant les athlètes des deux catégories d'âge restantes, à savoir, celles des Minimes et des Cadets, ils concourront respectivement sur 30 et 45 kilomètres (ndlr : 3x10 et 3x15).

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE BODYBUILDING, FITNESS ET POWERLIFTING L'AG électorale "bis" reportée à une date ultérieure

L'Assemblée générale électorale (AGE) "bis" de la Fédération algérienne de bodybuilding, fitness et powerlifting (FABBFPL), initialement prévue mardi (9h30) à l'hôtel du 5 juillet (Alger), a été reportée à une date ultérieure a-t-on appris lundi auprès de l'instance fédérale.

"Ce report intervient afin d'étudier le dossier de candidature à la présidence de Toufik Lallali (Biskra), qui a été rejeté une première fois par la commission de suivi et de renouvellement des instances fédérales", a précisé à l'APS, le secrétaire général de l'instance, Abdelkader Benbachir.

"La date de la nouvelle AGE sera fixée par cette commission", a-t-il ajouté. La 1ère AGE, tenue le 18 mars à Alger, avait été marquée par le rejet de la candidature de Younes Grini, par la majorité des membres votants. Sur les 15 voix délibératives prononcées, Grini avait obtenu quatre (04) oui, contre onze (11) non. Face à cette situation et selon la réglementation, les membres



de l'AG ont procédé au 2e tour, qui s'est achevé sur le même score.

Les membres de l'AG ont procédé à l'élection du nouveau Bureau fédéral, composé de sept (6) membres, pour le

mandat olympique 2021-2024.

Il y a lieu de rappeler que l'ancien président de la FABBFPL, Moussa Messaour et son bureau fédéral, ont été suspendus par le ministère de la Jeunesse et des Sports

(MJS) en octobre 2020. Suite à cette décision, un directoire composé de trois membres a été installé afin de gérer les affaires courantes de l'instance fédérale pour le reste du mandat olympique. Il s'agit de Semlala Abdennour (président), Dali Mokhtar (membre) et Rachidi Kamel (membre). Réélu en 2017 pour un deuxième mandat consécutif à la tête de la FABBFPL, Messaour avait déjà eu un passage en tant que président de l'instance fédérale entre 2006 et 2009. Il occupe également le poste de président de la Confédération africaine de powerlifting. Messaour était en conflit avec plusieurs athlètes algériens de la discipline.

JO-2020

"Le COA compte regrouper les athlètes qualifiés à Istanbul 15 jours avant de rallier Tokyo" (Boulmerka)

La cheffe de mission de la délégation algérienne aux Jeux olympiques 2020 de Tokyo, repoussés à 2021, Hassiba Boulmerka, a indiqué mardi que "le Comité olympique et sportif algérien compte regrouper les athlètes qualifiés à Istanbul (Turquie), 15 jours avant de rallier la capitale nipponne".

"Au vu du décalage horaire qui est de huit heures entre Alger et Tokyo, nous comptons regrouper les athlètes qualifiés à Istanbul, 15 jours avant de rallier la capitale japonaise Tokyo. Des camps d'entraînement seront programmés et des sparring-partners étrangers trouvés", a déclaré Boulmerka lors d'une conférence de presse tenue au siège du COA à Alger. Pour ce qui est de la préparation logistique et technique de la participation algérienne aux JO de Tokyo, l'ancienne championne olympique du 1500m a précisé "qu'elle

a été entamée depuis bien longtemps par l'instance olympique et les fédérations nationales". "Une compétition comme les Jeux olympiques ne doit pas être préparée en deux ou trois mois. Nos athlètes seront les acteurs principaux des JO, ils auront besoin d'être soutenus moralement car ils vont prendre part à un événement de grande envergure dans des conditions sanitaires marquées par la pandémie de la Covid-19", a-t-elle dit. Plusieurs questions ont été soulevées par les journalistes présents lors du point de presse, concernant le dopage et l'accomplissement des tests PCR par les athlètes, entraîneurs et même pour les journalistes accrédités. "Nous avons effectué plusieurs tests anti-dopage en collaboration avec la Commission nationale antidopage. Nous n'avons aucun cas positif jusqu'à présent et des contrôles sont en cours. Des tests PCR se-

ront effectués avant le départ à destination de Tokyo, sachant que toutes les délégations seront soumises à des contrôles rigoureux dès leur arrivée à Tokyo. Le vaccin n'est pas obligatoire pour les membres de la délégation algérienne. Ce qui est sûr, c'est que la santé de nos athlètes passe avant tout", a souligné Feriel Chouiter, présidente de la commission médicale au COA. Pour rappel, une cellule opérationnelle de la performance, regroupant le ministère de la Jeunesse et des Sports, le COA et les fédérations, a été mise en place pour suivre le processus de préparation des équipes nationales dans les meilleures conditions. Vingt-neuf (29) athlètes algériens de dix disciplines sont officiellement qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo, en attendant la poursuite du processus de qualification pour les autres fédérations nationales.



CYCLISME

Premier rendez-vous des grimpeurs au 60^e Tour du Pays Basque



Avant les classiques ardennaises, le Tour du Pays Basque offre de lundi à samedi un terrain de jeu idéal à un beau plateau de grimpeurs où figurent les deux premiers du Tour de France, les Slovènes Tadej Pogacar et Primoz Roglic. Ici, pas de pavés mais de beaux raidillons avec des montées dans les arrières de quatre étapes en ligne sur cinq, celle de vendredi étant la seule qui pourrait peut-être sourire aux sprinteurs. Même le coup d'envoi,

un contre-la-montre de 13,9 km autour de Bilbao, comprend une courte montée. La bataille finale est prévue près d'Eibar, sur les pentes d'Arrate (4,6 km à près de 9% de moyenne).

Qui succèdera à Ion Izagirre, vainqueur sur ses terres en 2019 ? Avec Pogacar (UAE-Team Emirates) et Roglic (Jumbo-Visma), le Britannique Adam Yates (Ineos-Grenadiers), récent vainqueur du Tour de Catalogne, fait partie des principaux favoris.

Le Basque Mikel Landa pourrait en surprendre certains sur ses routes d'entraînement, tandis que les puncheurs français Guillaume Martin et David Gaudu auront également une carte à jouer.

Il s'agira de la première course à étapes où la position de descente dite "Mohoric" sera interdite, après l'entrée en vigueur de la décision de l'UCI le 1er avril dernier.

Parcours du 60^e Tour du Pays Basque (du 5 au 10 avril 2021) :

Lundi 5 avril : 1^{re} étape, Bilbao - Bilbao, 13,8 km (contre-la-montre individuel)

Mardi 6 avril : 2^e étape, Zalla - Sestao, 154,8 km

Mercredi 7 avril : 3^e étape, Amurrio - Ermualde (Laudio), 167,7 km

Jeudi 8 avril : 4^e étape, Gasteiz - Hondarribia, 189,2 km

Vendredi 9 avril : 5^e étape, Hondarribia - Ondarroa, 160,2 km

Samedi 10 avril : 6^e étape, Ondarroa - Arrate (Eibar), 111,9 km.

USA

Les républicains éreintent la décision de délocaliser un match de baseball

Le chef des républicains au Sénat Mitch McConnell a menacé lundi de "graves conséquences" le secteur privé américain s'il se livrait à du "chantage économique", en référence à la délocalisation d'un match de baseball de gala prévu en Géorgie, décidée en représailles contre une loi électorale controversée adoptée dans cet Etat.

La ligue nord-américaine de baseball (MLB) a ainsi annoncé vendredi que le All-Star Game 2021, prévu le 13 juillet à Atlanta, capitale de la Géorgie, serait finalement organisé ailleurs, à la suite de l'adoption d'une loi accusée par ses détracteurs de restreindre l'accès aux urnes des minorités, notamment des Afro-Américains.

Des entreprises privées comme Coca-Cola et la compagnie aérienne Delta, pourvoyeuses de nombreux emplois en Géorgie, ont publiquement dénoncé cette loi. De telles mesures peuvent toutefois se retrouver dans des Etats gouvernés par des démocrates, comme New York, sans subir les mêmes conséquences, affirme Mitch McConnell.

"Les entreprises ne doivent pas employer de chantage économique pour répandre de la désinformation", poursuit le sénateur du Kentucky dans un communiqué, en présageant de "graves conséquences si elles deviennent l'outil de hordes hargneuses d'extrême gauche". Le sénateur républicain Marco Rubio a renchéri en adressant une lettre au vitriol au patron de la ligue nord-américaine de baseball (MLB), Rob Manfred, lui demandant s'il comptait renoncer à sa carte de membre d'un club de golf privé de Géorgie. "Est-ce que la +Major League Baseball+ va désormais rompre son engagement avec des pays qui n'organisent pas d'élections du tout, comme la Chine et Cuba", a-t-il ajouté.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE DE LA FAF Le dépôt des candidatures fixées du 6 au 9 avril

La période de dépôt des candidatures pour la présidence de la Fédération algérienne de football (FAF), est fixée du 6 au 9 avril à minuit, en vue de l'assemblée générale électorale (AGE), prévue le jeudi 15 avril, a appris l'APS lundi auprès d'une source autorisée.

La commission de candidatures, présidée par Abdelmadjid Yahi (président de l'US Chaouia, ndlr), étudiera les dossiers des candidats les 10 et 11 avril, avant de laisser place à la commission de recours, conduite par Nacer Slatni (LFW Tébessa), pour étudier les éventuels recours le 12 avril, précise la même source. Pour rappel, les membres de l'assemblée générale, réunis lundi à Alger en session ordinaire (AGO), ont adopté à la majorité les bilans moral et financier de l'exercice 2020.

Le président sortant de l'instance fédérale Khaïreddine Zetchi, a décidé de ne pas briguer un deuxième mandat, lui qui avait été élu le 20 mars 2017, en remplacement de Mohamed Raouraoua.

Plusieurs noms se sont positionnés pour reprendre la présidence de l'instance fédérale à l'image de Walid Sadi, Mohamed El-Morro, ou encore Amar Bahloul, membre du Bureau fédéral sortant, tandis que l'ancien international Antar Yahia interrogé par la presse en marge de l'AGO, est resté évasif sur la question.



AGO DE LA FAF

El Morro : "La contestation du bilan financier était justifiée"



Le président de l'ASM Oran, Mohamed El Morro, un des membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de football qui ont contesté le bilan financier présenté par le Bureau sortant lors de l'Assemblée ordinaire de l'instance, tenue lundi à l'Hôtel Sheraton (Alger), a considéré que cette contesta-

tion était justifiée. "Je n'ai pas critiqué dans le seul but de critiquer. Bien au contraire, ma contestation était fondée, et pour deux principales raisons.

La première est relative au manque de temps, car on ne peut pas décortiquer un rapport de plusieurs centaines de pages en une aussi courte période.

Ce qui mène d'ailleurs directement au deuxième point, qui concerne la gestion rationnelle des fonds" a-t-il commencé par expliquer.

En effet, selon El Morro, les membres de l'Assemblée étaient en droit de bien étudier le rapport financier, pour pouvoir ju-

ger si les fonds ont été convenablement utilisés.

"Certes, le bureau sortant a accompli de grandes choses pendant son mandat, mais par ordre de priorité, il aurait peut-être été préférable d'utiliser l'argent dépensé autrement" a-t-il considéré.

En effet, d'après El Morro, "il aurait peut-être été préférable de fournir aux clubs une aide financière plus directe, et plus concrète, surtout en ces temps difficiles, plutôt que de donner la priorité à d'autres projets, comme par exemple la création d'une plate-forme" a-t-il précisé.

Autre membre de l'Assemblée générale de la FAF à avoir contesté le bilan financier présenté par le Bureau sortant, Mohamed Zerouati, le président de la JS Saoura.

"Dès le départ, je n'étais pas d'accord avec la manière avec

laquelle s'étaient déroulés les choses.

C'est d'ailleurs pour cela que j'avais entrepris des démarches, pour demander un audit extérieur" a-t-il indiqué.

Le président Bécharois a "regretté" également le fait qu'il n'a pas obtenu "le droit de débattre de certaines questions importantes" lors de cette AGO, qualifiant le président sortant de "dictateur".

En effet, Zerouati disait avoir "une quarantaine de points à éclaircir", et il espérait profiter de cette AGO pour le faire, "mais je n'ai eu droit aux réponses que j'espérais" a-t-il encore regretté.

Le bilan financier présenté par le Bureau sortant a été voté par un total de 104 membres.

91 d'entre eux l'ont approuvé, contre dix désapprobations, alors que trois membres ont préféré ne pas s'exprimer.

AGO DE LA FAF

Raouraoua conteste la désignation de Yahi à la tête de la Commission de candidatures

L'ancien président de la Fédération algérienne de football, Mohamed Raouraoua, présent ce lundi à l'Hôtel Sheraton pour assister aux travaux de l'Assemblée ordinaire de l'instance, a contesté la désignation d'Abdelmadjid Yahi à la tête de la Commission de candidatures, qui doit préparer l'Assemblée électorale du 15 avril courant, car ayant été déjà radié du mouvement sportif national. M. Raouraoua est allé encore plus loin, en accusant le président de l'US Chaouia de "corrompu", ce qui a profondément irrité M. Yahi, au point de réagir immédiatement, en annonçant qu'il compte "ester Raouraoua en justice" pour diffamation.

"J'ai été réhabilité, aussi bien par le Tribunal Arbitral du Sport algérien que par l'Assemblée de la FAF. Ce qui m'a d'ailleurs permis de rester à la tête de l'US Chaouia.

Donc, les accusations de Raouraoua sont diffamatoires, et il devra en répondre devant la justice" a assuré Yahi.

Concernant sa mission à la tête de la Commission de candidatures, Yahi s'est dit "parfaitement sûr de pouvoir la mener à bien", car ayant "suffisamment d'expérience" dans ce rôle. En effet, le président de l'USC a rappelé avoir fait partie de nombreuses commissions de candidatures par le passé, notamment, celles qui ont préparé les élections des regrettés Omar Kezzal, Mohamed Diabi, et même celle de Mohamed Raouraoua. L'Assemblée électorale de la FAF a été fixée au 15 avril courant à Alger, et verra l'élection d'un nouveau président, après la décision du président sortant, Khaïreddine Zetchi de ne pas se représenter pour un nouveau mandat.



LIGUE DES CHAMPIONS (6^E ET DERNIÈRE JOURNÉE) MAMELODI SUNDOWNS - CRB Nessakh et Belkhiter forfaits à Pretoria (club)

Les deux défenseurs latéraux du CR Belouizdad (Ligue 1 algérienne de football) Chamseddine Nessakh et Mokhtar Belkhiter, blessés, ont déclaré forfait pour le match décisif en déplacement face aux Sud-africains de Mamelodi Sundowns, vendredi à Pretoria (14h00), pour le compte de la 6^e et dernière journée (Gr.B) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, a annoncé lundi le club algérois dans un communiqué.

"L'équipe s'est entraînée ce lundi matin pour la dernière fois, avant de s'envoler mardi pour l'Afrique du Sud.

Ce dernier galop a été marqué par l'absence de Nessakh, qui souffre des adducteurs, l'empêchant de faire partie du groupe.

De son côté, Belkhiter, en dépit du fait d'avoir pris part à cette séance, sera également forfait pour n'avoir pas encore été totalement rétabli", a indiqué le CRB sur sa page officielle Facebook.

Le CRB, vainqueur vendredi dernier au stade olympique du 5-juillet face aux Congolais du TP Mazembe (2-0), a complètement relancé ses chances de qualification pour les quarts de finale.

Une victoire à Pretoria devant Mamelodi Sundowns, qualifié avant cette ultime journée, permettra au Chabab d'assurer sa qualification, sans attendre l'autre match mettant aux prises à Lubumbashi le TP Mazembe à Al-Hilal du Soudan.

Au terme de la 5^e journée, le CRB pointe à la 2^e place au classement avec 6 points, loin derrière le solide leader Mamelodi Sundowns (13 pts).

Al-Hilal suit derrière à la 3^e place avec 4 unités, alors que le TP Mazembe, éliminé, ferme la marche avec 2 points seulement.

LIGUE DES CHAMPIONS (GR. D) MCA Abdelhafid, Benaldjia et Lamara forfait face à l'EST

Le MC Alger sera privé des services de trois joueurs : l'attaquant Abdelhak Abdelhafid, l'ailier Bilal Benaldjia et le défenseur Nabil Lamara, en vue du match en déplacement face à l'ES Tunis, samedi au stade Radès (17h00), dans le cadre de la 6e et dernière journée (Gr.D) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, a annoncé mardi le club algérien.

Pour parer à ces défections, le staff technique du "Doyen" a fait appel à deux joueurs de la réserve : les deux attaquants Badreddine Dahlal et Sofiane Abdellaoui, précise la même source.

De son côté, le milieu de terrain Miloud Rebiaï ne s'est pas entraîné mardi par précaution, lors de la séance effectuée à l'École supérieure d'hôtellerie et de restauration d'Aïn Bénian (Alger), mais devrait faire partie du groupe qui s'envolera jeudi pour Tunis.

Par ailleurs, le défenseur Nabil Saadou, opéré des ligaments croisés, a entamé sa rééducation fonctionnelle. L'ancien joueur de la JS Kabylie a peu de chances pour revenir avant la fin de la saison.

Alors qu'il n'avait besoin que d'un seul point pour valider son billet pour les quarts de finale de la Ligue des champions, le "Doyen" s'est incliné samedi à domicile face aux Égyptiens du Zamalek (0-2), ratant une belle occasion de sceller sa qualification, sans attendre la dernière journée.

Le Mouloudia sera ainsi condamné à aller chercher le point de la qualification, lors de l'ultime journée, sans attendre l'issue de l'autre match entre le Zamalek et les Sénégalais de Teungueth FC, déjà éliminés.

LIGUE 1 (CR BELOUZDAD) Ngombo rejoint Ghanem dans la liste des libérés

Le CR Belouizdad a résilié le contrat de l'attaquant belgo-congolais Maëcky Ngombo, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 de football, lundi soir dans un communiqué.

Arrivé au Chabab durant l'intersaison pour un contrat de trois ans, Ngombo (26 ans) rejoint ainsi dans la liste des libérés le milieu de terrain Fouad Ghanem, dont le contrat a été résilié à l'amiable lundi.

En revanche, le champion d'Algérie sortant s'est attaché dimanche les services de l'attaquant de la JSM Skikda Kheïreddine Merzougui, signataire d'un contrat de 18 mois.

Il s'agit de la première recrue pour le club algérien lors du mercato d'"hiver", qui a débuté le 22 mars dernier et s'étalera jusqu'au 11 avril.

Sans entraîneur depuis le limogeage de l'entraîneur français Franck Dumas, le CRB reste sur une victoire décrochée vendredi au stade du 5-Juillet face aux Congolais du TP Mazembe (2-0), un succès qui a relancé ses chances



de qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions.

Le Chabab s'est envolé mardi pour l'Afrique du Sud pour défier vendredi à Pretoria Mamelodi Sundowns, dans le cadre de la 6e et dernière journée

(Gr. B) de la Ligue des champions. Une victoire devant Mamelodi Sundowns, solide leader (13 pts) et qualifié avant cette ultime journée, permettra

au Chabab d'assurer sa qualification, sans attendre l'autre match mettant aux prises à Lubumbashi le TP Mazembe au Hilal du Soudan.

LIGUE DES CHAMPIONS (1/4 DE FINALE) Le PSG à Munich sans Icardi et Kurzawa

Le Paris SG a décollé mardi pour Munich, où il affronte mercredi le Bayern en quart de finale aller de Ligue des champions, sans son attaquant Mauro Icardi ni son défenseur Layvin Kurzawa, blessés, a annoncé le club. L'Argentin (cuisse) et le Français (mollet) figurent dans la liste des absents, aux côtés de Marco Verratti et Alessandro Florenzi (Covid-19) ainsi que Leandro Paredes (suspendu).

Cela fait donc cinq titulaires du club parisien qui manqueront à l'appel de Mauricio Pochettino. Mais l'entraîneur argentin dispose dans son groupe du milieu Danilo Pereira, incertain en raison d'une blessure à un mollet contractée avec la sélection portugaise. Absent lors de la défaite contre Lille (1-0) samedi en Championnat, il fait figure d'option la plus probable dans l'entrejeu, aux côtés de l'international sénégalais Idrissa Gueye.

Par ailleurs, aucune surprise n'est à signaler dans les 23 joueurs convoqués par "Poche", si ce n'est la présence de jeunes issus du centre de formation (Abdoulaye Kamara, Ismaël Gharbi, Kenny Nagera).

FRANCE Equipe de France: Martial absent quatre semaines (sources concordantes)

L'attaquant de l'équipe de France et de Manchester United, Anthony Martial, touché à un genou, devrait être absent quatre semaines et garde de bonnes chances de disputer l'Euro-2020, selon des sources concordantes.

Martial souffre "d'une petite lésion des croisés postérieurs, qui ne nécessite pas d'opération", explique-t-on dans l'entourage du joueur.

Dimanche, son entraîneur à ManU, Ole Gunnar Solskjær, avait parlé de "plusieurs semaines", sans plus de précisions, ajoutant "croiser les doigts" pour "le récupérer avant la fin de la saison". Une Imagerie par résonance magnétique (IRM) passée mardi à Sarajevo, où les Bleus ont battu la Bosnie (1-0), ne "laissait rien présager de grave", selon une autre source proche du dossier. Mais par précaution Martial n'avait pas été aligné contre la Bosnie. Une nouvelle IRM passée à Manchester a permis de voir cette petite lésion.

APS

LIGUE 1 ALGÉRIENNE - USM ALGER Benkhelifa pourra s'entraîner, malgré une fracture à la main (Club)

Le milieu offensif de l'USM Alger, Taher Benkhelifa pourra continuer à s'entraîner, malgré une assez sérieuse blessure à la main droite, a indiqué le club de Ligue 1, mardi dans un communiqué.

L'ancien joueur du Paradou AC (26 ans) avait "contracté cette blessure

pendant la séance d'entraînement de lundi après-midi", a commencé par préciser la Direction des Rouge et Noir, ajoutant que "les résultats médicaux subis un peu plus tard" par ce joueur "ont révélé une fracture du troisième métacarpe" de la main droite.

Cependant, malgré cette assez sérieuse blessure, "Benkhelifa pourra poursuivre la préparation avec ses coéquipiers" a encore rassuré la Direction usmiste.

Benkhelifa est signataire d'un contrat qui court jusqu'au 21 septembre 2023.

LIGUE 2 - MO CONSTANTINE Le président Abdelhak Demigha menace de quitter le club (direction)

Le président du MO Constantine (Ligue 2), Abdelhak Demigha, affirme vouloir se retirer de son poste après le prochain match contre le CA Batna en raison des problèmes financiers qui demeurent en suspens, a indiqué lundi la direction de l'équipe "mocquiste".

"Le MOC a franchi la

zone de danger du fait de la situation financière catastrophique du club, notamment après la mise en liquidation judiciaire de la société sportive par action (SSPA), le gel du compte bancaire, ainsi que les dettes estimées à 465 millions DA que l'équipe doit à l'ex-président, Riad Haïchour et les impayés de 13

joueurs de la saison 2016-2017", a fait savoir Demigha.

"J'ai préféré alerter les amateurs du club à ce stade.

Il nous reste encore



12 matchs et ces conditions peuvent compromettre les chances de l'équipe de jouer pour une place sur le podium", a-t-il souligné.

Et d'ajouter : "une équipe compétitive qui joue l'accession en Ligue 1 doit jouir d'une stabilité financière avant tout".

"Dans l'intérêt de l'équipe, j'ai pris la décision de me retirer définitivement de la gestion du club après le prochain match contre le CA Batna dans le cas où les autorités locales n'interviendront pas pour résoudre la situation", a assuré Demigha.

Nous avons travaillé d'arrache pied durant ces deux derniers mois pour assurer la stabilité au ni-

veau du staff technique et une position confortable en haut du classement (18 points), après une série de 4 matchs sans défaite qui nous met à trois longueurs seulement du HB Chelghoum Laid, actuel leader du groupe Est avec 21 points, poursuit-il.

Pour rappel, des aides financières estimées à 35 millions de dinars ont été accordées au MO Constantine en début de saison par les autorités locales et la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS).

Le MOC accueillera le CA Batna jeudi prochain au stade Benabdellmalek de Constantine pour le compte de la 11e journée de Ligue 2.

Pensée

40 jours sont passés depuis cette triste et douloureuse journée du 24 février 2021, où nous quittait à jamais notre très cher,

DERRADJI Abdelkader à l'âge de 100 ans

Tu es parti, laissant derrière toi un immense vide que nul ne pourra combler ; mais ton souvenir restera gravé dans nos mémoires à tout jamais.

Ton épouse HADDADI Aziza et tes proches demandent à tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée en ta mémoire et prient Allah tout-puissant de t'accueillir en son vaste paradis. A Allah nous appartenons et à lui nous retournons.



YERRY MINA A DES PISTES EN ITALIE

Direction la Serie A pour l'international colombien des Toffees ? Alors que son contrat se termine en juin 2023 avec Everton, le défenseur central Yerry Mina pourrait avoir la possibilité de quitter les Toffees lors du prochain mercato d'été. Selon les dernières informations de La Gazzetta dello Sport, l'international colombien (24 sélections, 6 buts) aurait des touches du côté de la Serie A italienne. Apparu à 19 reprises cette saison en Premier League, le joueur de 26 ans serait dans le viseur de l'Inter Milan et de la Fiorentina. Côté transfert, le natif de Guachené serait estimé à 25 millions d'euros.



TUCHEL CONVOITE CALHANOGLU

Désireux de renforcer son milieu de terrain pour la saison prochaine, Thomas Tuchel aurait coché quelques noms sur sa liste. Dont celui du joueur turc, Hakan Calhanoglu. Hakan Calhanoglu, le milieu de terrain du Milan AC, serait dans le viseur de Chelsea et de son manager Thomas Tuchel pour le mercato estival 2021. Et selon des informations du Daily Express, le club londonien serait déjà passé à l'action auprès de l'entourage de l'international turc.

Sur ce dossier, les Blues veulent aller vite pour doubler la concurrence. Arsenal, et surtout la Juventus de Turin seraient également intéressés. Calhanoglu demanderait un salaire de 80000 £ par semaine, ce qui n'est pas au-delà des moyens de Chelsea. Et le milieu de terrain ne serait pas insensible à la marque d'intérêt que lui porte le club de l'Ouest londonien.

Cette saison, le natif de Mannheim en Allemagne, a fait 24 apparitions en Serie A (2 buts, 9 passes décisives). Agé de 27 ans, l'ancien joueur du Bayer Leverkusen est sous contrat jusqu'en juin prochain avec le Milan AC. A ce jour, il n'a pas répondu favorablement aux offres de prolongation du club lombard. Gratuit donc, il intéresse forcément du monde. Et la destination londonienne semble lui plaire.

IBRA VA PROLONGER D'UN AN

Auteur de 17 buts en 24 apparitions cette saison, Zlatan Ibrahimovic va prolonger son aventure d'un an à l'AC Milan.

L'histoire d'amour entre le Milan et Zlatan Ibrahimovic va continuer. Selon Sky Italia, un accord a été pratiquement trouvé entre le buteur suédois et l'AC Milan pour prolonger d'un an son contrat, qui expire au 30 juin. Selon la chaîne italienne, Ibra devrait officiellement remplir d'ici sept à dix jours.

Revenu à l'AC Milan en janvier 2020, Zlatan Ibrahimovic a permis au club de remonter au classement et d'accrocher un billet en Ligue Europa. Cette saison, le Suédois de 39 ans a inscrit 17 buts toutes compétitions confondues et a longtemps permis aux Rossoneri de croire au Scudetto.

Si l'Inter Milan s'est envolée en tête de Serie A avec 8 points d'avance et un match en retard, l'AC Milan est deuxième à neuf journées de la fin et espère conserver sa place dans le Top 4 pour retrouver la Ligue des champions la saison prochaine. Selon Sky Italia, Zlatan Ibrahimovic devrait percevoir 7 millions d'euros la saison prochaine, soit le même salaire que cette saison.



ALBAN LAFONT AURAIT TAPÉ DANS L'ŒIL DES RECRUTEURS D'ARSENAL

Déjà dans le viseur de l'Olympique de Marseille, Alban Lafont aurait également tapé dans l'œil des recruteurs d'Arsenal. Toujours considéré comme l'un des meilleurs gardiens de Ligue 1 malgré la mauvaise saison du FC Nantes et titulaire à l'Euro Espoirs avec les Bleuets, Alban Lafont risque d'avoir des offres alléchantes cet été. D'après les informations du Daily Gooner, le manager d'Arsenal, Mikel Arteta, aurait un petit faible pour l'ancien Toulousain. Les Gunners, actuellement 9e au classement de Premier League, pourraient sortir de la chéquier en fin de saison pour faire du Français la doublure de Bernd Leno. Un poste actuellement occupé par l'Australien Maty Ryan, prêté par Brighton, mais que les dirigeants d'Arsenal ne sont pas certains de vouloir recruter définitivement.

Keylor Navas veut s'inscrire dans la durée à Paris

Considéré comme l'une des meilleures recrues de l'ère QSI au PSG, Keylor Navas veut rester longtemps à Paris. Actuellement sous contrat jusqu'en 2023 avec Paris, l'ancien du Real Madrid veut s'inscrire dans la durée. « On va continuer à y aller pas à pas. Il est évident que je suis très content d'être ici et que je resterai jusqu'à ce qu'il (les dirigeants) le souhaitent. Bien sûr, s'ils ne veulent plus de moi, je devrais partir, hé, hé! Mais je suis très heureux ici, épanoui et je profite à 100% d'être à Paris. Je veux jouer encore longtemps au PSG car je me sens bien physiquement et mentalement », a-t-il indiqué dans une interview à France Football.



LA CLAUSE QUI MET EN DANGER MOURINHO

Une clause dans le contrat liant José Mourinho à Tottenham permettrait au club de s'en séparer si ce dernier ne qualifie pas les Spurs en coupe d'Europe à l'issue de la saison. C'est une hypothèse qui s'épaissit. José Mourinho est en grande difficulté avec Tottenham cette saison et le club anglais n'occupe que la sixième place du championnat, à égalité avec Liverpool. A ce stade de la saison, les Spurs ne se verraient pas participer à une coupe d'Europe la saison prochaine. Cette absence de qualification pourrait grandement menacer l'avenir du portugais. Alors que Tottenham devrait déboursé 30 millions d'euros pour se séparer du coach actuellement, une clause dans le contrat permettrait aux anglais de ne pas payer d'indemnité en cas de non qualification en coupe d'Europe. C'est ce que nous apprend le Daily Mail dans son édition du jour. Autant dire que si le club échoue pour la deuxième année à se qualifier en Ligue des Champions, l'avenir de José Mourinho devrait s'écrire loin de Londres.



ALGÉRIE-MALI

Le Président Tebboune reçoit le ministre malien des Affaires étrangères et de la coopération internationale

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu, lundi, le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale de la République du Mali, Zeyni Moulaye, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. Ont pris part à cette rencontre, le directeur de cabinet à la présidence de la République, Noureddine Bardad-Daidj, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum ainsi que le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Kamel Beldjoud, ajoute la même source.



COMMUNICATION POLITIQUE

L'Algérie nouvelle déterminée à faire face aux guerres de 4^{ème} génération (Belhimer)

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer a mis en avant, lundi à Alger, la détermination de l'Algérie nouvelle à acquérir la maîtrise des nouveaux médias pour affronter les guerres de 4^{ème} génération et améliorer l'image de l'Algérie dans les fora internationaux.

Intervenant lors d'une journée parlementaire placée sous le thème "La chaîne TV parlementaire: une passerelle entre le peuple et ses représentants, et un enjeu politico-médiatique", M. Belhimer a affirmé que "l'Algérie nouvelle est résolue à protéger la liberté de la presse et à acquérir la maîtrise des nouveaux médias, notamment dans le cadre des efforts visant à faire face aux guerres de 4^{ème} génération et à améliorer l'image de l'Algérie dans les fora internationaux". Pour le ministre de la Communication, la création de la première chaîne parlementaire en Algérie "est un exploit en soit et un plus qualitatif et quantitatif à la scène médiatique et reflète également l'intérêt accordé par le président de la République à la consécration du droit à l'information et à la promotion de la performance des médias".

De même qu'elle "s'inscrit dans le cadre des efforts visant à renforcer et à diversifier la communication, en conférant davantage de transparence et de crédibilité à la relation entre les citoyens et les différentes institutions publiques, y compris législatives", a-t-il ajouté. Soulignant que cette chaîne "renforcera le rôle des médias institutionnels et contribuera à l'animation de la vie parlementaire, en rapprochant le citoyen, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays, de l'institution législative et en lui donnant accès à l'information véridique, M. Belhimer a relevé qu'elle constituera, également, une plateforme numérique pour "la promotion" de la pratique démocratique et l'acte politique, et un instrument interactif efficace pour

ancrer la culture citoyenne et le civisme. "Dès son lancement, cette nouvelle chaîne parlementaire accompagnera les efforts de l'Etat dans l'édification d'une Algérie nouvelle, à travers des programmes diversifiés et des débats libres consacrant l'orientation vers l'ouverture politique et la garantie des libertés", a-t-il poursuivi, ajoutant que ce média "bénéficiera de l'appui de l'Etat et de compétences exceptionnelles". A ce propos, M. Belhimer a mis en avant "l'importance de la mobilisation des compétences qualifiées pour diriger et animer cette chaîne pour qu'elle devienne un facteur de restauration de la confiance du citoyen en l'institution législative, notamment en les élus du peuple, issus des prochaines législatives".

Assurant que le lancement de cette chaîne sera très prochainement, le ministre de la Communication a expliqué son retard par "des raisons objectives" en lien avec la décision du Président Tebboune de dissoudre l'Assemblée populaire nationale (APN), précisant qu'en l'absence de l'APN, un décret exécutif sera promulgué conformément aux cadres législatifs, juridique et organisationnel y afférant". Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait ordonné la mise en place de la chaîne parlementaire chargeant le ministre de la Communication de réaliser ce projet, qui constitue l'axe du 5^{ème} chantier du plan d'action du ministère, intitulé "Pour une communication institutionnelle complémentaire et des structures de veille médiatique efficace visant la coordination et la complémentarité nécessaires entre le ministère et le Parlement". Le projet a été élaboré par l'Entreprise publique de télévision (EPTV) dans ses volets financier, artistique, humain et technique. Une convention tripartite a été signée par le ministère de la Communication et les deux chambres du Parlement dans le but de faire connaître cette chaîne et définir les mécanismes de coopération commune.

ANP-FORMATION

La formation d'une ressource humaine "qualifiée" permet de "relever les défis actuels" (Chanegriha)

Le général de Corps d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'état-major de l'ANP, a souligné, lundi à Alger, que la formation d'une ressource humaine "qualifiée", dotée de "compétence et de professionnalisme" représente une des principales issues permettant de "relever les défis actuels, sur le plan de la défense et de la sécurité nationales", indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Le Chef d'état-major de l'ANP qui présidait la 14^{ème} session du conseil d'orientation de l'école supérieure de guerre, a prononcé une allocution à travers laquelle il a mis l'accent sur "l'importance qu'accorde le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire à la formation d'une ressource humaine qualifiée, dotée de compétence et de professionnalisme, lui permettant de relever les défis actuels à l'ombre d'un contexte géostratégique sans précédent".

"Si l'on prend en considération les défis actuels, dans ce contexte géostratégique sans précédent, et l'évolution hasardeuse des événements qui ont marqué et marquent encore la scène régionale, l'impératif de la formation d'une ressource humaine qualifiée, dotée de compétence et de professionnalisme représente une des principales issues qui permet de relever les défis actuels, sur le plan de la défense et de la sécurité nationales", a déclaré le général de Corps d'Armée.

"A ce titre, nous pouvons dire que l'appareil de formation au sein de l'ANP doit être pensé dans le cadre d'une approche dynamique, comme étant un système évolutif qui doit être amélioré et revu en permanence, en termes de ses objectifs, ses programmes, ses outils et ses méthodes, et ce conformément à la nature du contexte prévalant qui ne pourra être conçu dans sa réelle dimension qu'à travers une parfaite vigilance et une veille permanente", a-t-il ajouté. Dans cette optique et afin de maintenir cette dynamique et concrétiser les objectifs majeurs, le chef d'état-major de l'ANP a souligné qu'il "incombe à l'ensemble des échelons de commandement et aux intervenants dans le processus de la formation sur tous les niveaux, chacun dans son domaine de compétence, de veiller à la préservation, lors du cycle de formation 2020-2021, des acquis réalisés dans les années précédentes, tout en œuvrant à prendre le cap vers l'excellence, grâce à l'intégration en permanence des cor-

rectifs nécessaires dans le domaine de la planification, l'exécution, l'évaluation et la réadaptation des objectifs de la formation".

Le général de Corps d'Armée a souligné, à ce titre, "la nécessité de mettre à profit le riche capital de connaissances accumulées que recèle l'école supérieure de guerre, et de contribuer et initier des études prospectives approfondies, sur des questions stratégiques soulevées que ce soit sur le plan national ou international".

"Il m'est agréable de saisir cette opportunité pour aborder une question d'extrême importance en l'occurrence l'impératif de mettre à profit le riche capital de connaissances accumulées que recèle l'école supérieure de guerre après quinze années de sa création, afin de contribuer et initier des études prospectives approfondies, sur des questions stratégiques soulevées que ce soit sur le plan national ou international", a-t-il dit. L'objectif étant d'"apporter des propositions réelles et des recommandations palpables permettant de participer à trouver les solutions idoines pour ces questions, conformément aux exigences de l'intérêt suprême de la patrie". Ainsi, cette prestigieuse école deviendra une réelle force de proposition et œuvrera à orienter les études et les recherches effectuées par les officiers stagiaires, vers le traitement de problématiques réelles qui se posent sur le théâtre du corps de bataille, dans les domaines tactique, opérationnel et stratégique, à même d'imprimer davantage de complémentarité entre le terrain et le domaine des recherches et des études", a-t-il poursuivi.

M. Chanegriha a, par la suite, suivi un exposé global présenté par le commandant de l'école, portant sur le bilan des objectifs concrétisés depuis la tenue de la session précédente du Conseil d'orientation, et les plans de l'année prochaine de formation 2021-2022. Les membres du conseil d'orientation ont suivi, par la suite, des exposés relatifs aux différents aspects de la formation à l'école supérieure de guerre afin d'"discuter, de les enrichir et d'apporter des propositions à même de rehausser le niveau de la formation supérieure dispensée à cette école", note le communiqué du MDN.

À la fin, le Général de Corps d'Armée a visité quelques structures administratives et pédagogiques de l'école.

JUSTICE-SOCIÉTÉ

Allégations d'agression sexuelle sur mineur : le jeune a refusé de subir un examen médico-légal approfondi (Parquet)

Le Procureur général près la Cour d'Alger, Sid Ahmed Mourad a indiqué, lundi soir, que le jeune mineur CH. M paraissant dans une vidéo relayée sur les réseaux sociaux dans laquelle il prétend avoir "subi une agression sexuelle au sein d'un des locaux de la police, a refusé de subir un examen médico-légal approfondi".

Suite à la vidéo relayée sur les réseaux sociaux et par certains médias concernant des allégations d'une agression sexuelle dont aurait été victime le jeune mineur CH. M, le jour de sa participation, samedi 3 avril 2021, à une manifestation non autorisée, et au vu des interprétations et interrogations suscitées, le Parquet de la République près le Tribunal de Sidi M'hamed a donné des instructions pour la convocation du mineur en question en compagnie de son tuteur", a expliqué le Procureur général près

la Cour d'Alger lors d'une conférence de presse. Il a précisé que le jeune CH. M a déclaré, en présence de sa mère, s'être déplacé de Blida, lieux de sa résidence, le jour de la marche avec des connaissances à lui et qu'il a été interpellé avec deux d'entre elles, dont il n'a pas révélé l'identité, faisant état de "l'ouverture d'une enquête avec les personnes qui étaient avec lui". Soulignant que "le seul fait qu'il a rapporté est d'avoir été poussé par un talkie-walkie avant d'être conduit au siège de la Sûreté, ajoutant qu'il lui a été demandé "avec insistance de préciser la nature de l'agression, dont il prétend avoir été victime".

"Les investigations se poursuivent à ce sujet", a assuré le Procureur, indiquant que la mère affirme que le jour des faits, elle était chez elle et ignorait le déplacement de son fils vers Alger, ajoutant avoir été

contacté par les services de Sûreté pour se présenter en vue de le récupérer. Le Parquet examinera tous ces points, a-t-il soutenu. Il a fait savoir, dans le cadre de cette affaire, que le mineur "a été examiné, ce jour même, par deux autres médecins au niveau du service de médecine légale au CHU Mustapha Bacha, ajoutant que "le concerné a refusé de se soumettre à un examen approfondi et nous respectons la décision de tout citoyen. Nous ne pouvons pas l'obliger à un tel examen, surtout en présence de sa mère".

Né le 25 juin 2005, et dont les parents sont divorcés, le jeune mineur participe au Hirak depuis le début, a précisé le représentant du Parquet ajoutant qu'il a été présenté devant le juge des mineurs, en présence de son avocat désigné par le Barreau d'Alger, et fait l'objet d'une enquête so-

ciale sur les conditions de sa vie, notamment au plan psychologique.

"Les traits de visage et sa corpulence physique ne laissent pas apparaître qu'il est mineur", a-t-il relevé, affirmant qu'"une fois identifié, il avait été présenté, dans le cadre de la procédure légale, à un médecin légiste avant sa remise à sa mère, sachant que l'examen auquel il avait été soumis à ce moment là au niveau du service de médecin légal à Mustapha Bacha n'a révélé aucune violence". Par ailleurs, le père de CH. M a indiqué qu'il n'était pas au courant des comportements de son fils mineur affirmant qu'il déposera plainte contre ceux qui l'ont amené à une telle situation. Le Procureur de la République a promis que le Parquet général près la Cour d'Alger dévoilera tous les tenants et aboutissants de cette affaire, une fois les investigations achevées.